

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 6

27^e année · vendredi 5 avril 2024

le bimensuel du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



«NOS EMPLOIS, PAS DES BONUS!»

THIERRY PORCHET

Le personnel de Vetropack a manifesté bruyamment la semaine dernière contre le refus de la direction de leur fournir les informations nécessaires pour proposer des alternatives à la fermeture du site. Les salariés ont aussi jeté à la poubelle les lettres reçues de la direction leur proposant un bonus, affichant ainsi leur unité et leur détermination. PAGE 9

POINT DE MIRE

Face à l'arrogance, la résistance!

Sylviane Herranz

D epuis le début de l'année, l'Arc lémanique est frappé par de terribles annonces pour les travailleurs concernés et leurs familles. Il y a d'abord eu celle de la fermeture de Micarna à Ecublens, mi-février. La pression sur les prix et sur les marges est évoquée pour supprimer une usine occupant 84 personnes. Toutes vont perdre leur emploi dans la région d'ici au printemps 2025. Face au refus de négocier du groupe propriétaire, niant au personnel le droit de se faire représenter par le syndicat de son choix, les salariés ont entamé une grève de plusieurs jours. Elle a été suspendue le 6 mars par la saisie de l'Office de concil-

liaison vaudois. Le combat du personnel est porté aujourd'hui devant cette instance chargée de trouver une issue aux conflits collectifs. Le lendemain de l'arrêt de la grève à Ecublens, ce sont les travailleurs de l'usine Vetropack, à une douzaine de kilomètres de là, qui apprennent que l'avenir de leur site de production est menacé. Une procédure de consultation est lancée par le groupe en vue d'une possible fermeture dès le mois de juillet de cette année. Là encore, il est question de compétitivité à la peine, de perspectives de développement négatives ou encore de rentabilité plus assurée... Vetropack à Saint-Prix, c'est une histoire de plus d'un siècle. Le berceau d'un groupe qui s'est étendu dans l'Est de l'Europe, mais aussi en Autriche et en Italie. C'est également la seule fabrique de Suisse de verre destiné à la consommation.

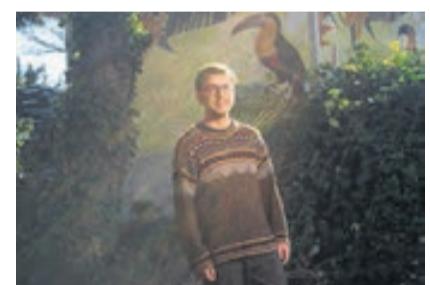
Les salariés de Vetropack se battent depuis quelques semaines pour trouver des alternatives à la fermeture de leur usine qui condamnerait 174 postes de travail. Mais ils s'affrontent au mépris de la direction. Cette dernière refuse de leur transmettre les informations nécessaires pour développer leurs idées visant à maintenir leur précieux outil de production. Elle cherche aussi à amadouer et à diviser le personnel avec un présumé bonus versé si les objectifs de production sont atteints cette année. A l'arrogance se mêle l'hypocrisie. Les employés ne sont pas dupes. Il y a une semaine, ils l'ont dit haut et fort: «Nous ne voulons pas de bonus, nous voulons des emplois!» Ils appellent également le pré-

sident du conseil d'administration de Vetropack et actionnaire majoritaire, Claude Cornaz, à rejoindre la table de négociation. Car ce qui est en jeu, c'est la survie d'une activité centrale pour toute une région.

Comme l'a annoncé le groupe, 30 millions de francs seraient nécessaires pour remplacer le four de fusion vieillissant. Vetropack prétend rencontrer des problèmes de rendement. Or son bénéfice a bondi de 55,5% en 2023, et ses investissements de 22,3%. La société a aussi dépensé 400 millions dans la construction d'un nouveau site high-tech en Italie, mis en service l'été dernier. La stratégie de l'entreprise semble claire: liquider le savoir-faire séculaire de Saint-Prix et abandonner des collaborateurs travaillant sans compter, jours et nuits, pour augmenter les profits et les dividendes dont se repaissent les actionnaires. Parmi eux, Claude Cornaz, lequel appartient à l'une des 300 familles les plus riches de Suisse.

Cette arrogance a des limites! Dont celle de la dignité des travailleurs et des travailleuses. Ces derniers ont manifesté bruyamment leur colère la semaine passée. Leur lutte bénéficie du soutien de toute une région, regroupée derrière eux pour sauver un fleuron de l'industrie locale. En témoignent les milliers de signatures recueillies sur la pétition contre la fermeture de l'usine et les centaines de commentaires postés sur le site d'Unia. De véritables cris du cœur, exprimant une seule exigence: «Cette verrerie doit rester ouverte!» ■

PROFIL



Maxime Sacchetto, la création sans compromission.

PAGE 2

COMMERCE

Esprit ferme boutique, laissant les employés sur le carreau.

PAGE 3

PALESTINE

Le massacre doit cesser!

PAGE 8

TRAVAIL

Licenciement abusif d'un ouvrier de 64 ans.

PAGE 11

Samuel Socquet

Côté pile, Maxime Sacchetto est un archéologue. Côté face, c'est un artiste et un militant engagé dans tellement de projets qu'il faudrait une pièce à vingt faces pour en faire le tour. D'ailleurs, pas sûr qu'il se retrouverait dans l'image d'une pièce lui qui est attentif, avant la rémunération d'un projet, à son sens et aux rencontres qu'il permet. On tenterait bien celle d'un réseau mycorhizien pour décrire l'environnement de cet homme pluriel - un réseau où l'art serait l'instrument de la symbiose entre lui et les humains qui l'entourent. Tout comme le champignon relie entre elles des plantes via leurs racines et leur permet de se nourrir mutuellement, de se stimuler et d'être plus fortes.

Dès son diplôme de l'Université de Lausanne en poche, Maxime Sacchetto a su que la musique et l'écriture prenaient plus de place dans sa vie que l'archéologie qu'il limite, volontairement, à de petits mandats «pour ne pas tomber dans un rythme qui ne me laisserait plus de temps pour imaginer. L'inactivité, c'est un but dans ma vie. Mais j'y arrive moyen...», sourit le chercheur de 28 ans, qui se qualifie d'idéaste. Il n'imagine pas travailler comme salarié huit heures par jour. «Ça tuerait ma créativité!» Pourtant, ses tentatives pour échapper «au libéralisme et sa suractivité» échouent sur ses mille et un projets. Au point que parfois, quand il regarde sa vie, elle lui fait penser «à un tableau Excel, avec des listes de tâches à faire».

Le personnage de son premier roman, *Jacques est sur le parking*, réussit là où l'auteur échoue: il ne fait rien, mais vraiment rien. Il se contente de vivre et d'errer sur un parking d'autoroute. Le roman est d'abord lumineux, puis de plus en plus sombre, pas comme la vie de Maxime Sacchetto qui, malgré «le regard assez négatif» qu'il porte sur le monde actuel, garde foi en l'humain. Il regrette juste que ses journées, trop courtes, lui donnent le sentiment de ne pas prendre assez de temps «pour être tranquille». Lui qui travaille sans plan, en se laissant guider par l'écriture, doit parfois courir les jobs alimentaires. Cette année, une bourse d'écriture lui donne une stabilité financière qui libère sa créativité. «En 2023, j'étais plus stressé: la recherche constante d'argent est une charge pour la création», observe l'artiste.

UN POÈME PAR JOUR

Le sentiment de ne pas avoir assez de temps s'atténue quand il voyage. Il se sent plus en phase avec l'instant, moins enfermé dans les cellules d'un tableau. Et il écrit, surtout de la poésie. Lors d'un séjour de trois mois en Amérique du Sud, il s'est astreint à écrire un poème par jour. Il est rentré avec deux recueils. Il cherche un éditeur pour le second et a autoédité le premier avec Mélusine, un des nombreux collectifs dont il est membre, qui vise l'édition et l'impression. «Si on maîtrise tout le processus de création, on peut rester pur dans sa pratique. Le DIY (*Do it*

Yourself, «faire soi-même», ndlr) permet de faire moins de compromis», insiste le créateur, qui a aussi milité «à 200%», dans l'enthousiasme de l'année 2019, avec XR et d'autres collectifs. Pour Maxime Sacchetto, le collectif ça commence dès le petit-déjeuner, qu'il partage avec l'un ou l'une de ses colocataires d'une maison à Pully, dont sa copine fait partie. Les huit habitants mutualisent le frigo, les courses, la préparation des repas, ce qui leur permet de vivre avec des budgets modestes. La terrasse domine un petit jardin de ville avec potager et poulailleur. Lui a grandi dans la campagne vaudoise - il en apprécie «les mentalités chaleureuses» -

et se verrait bien retrouver le calme des champs pour se délasser du superflu. En attendant, il s'occupe des quatre poules.

LABEL MUSICAL

Partage et horizontalité sont aussi des maîtres-mots dans ses projets professionnels. En 2017, il crée le label indépendant Table Basse Records pour produire du rock mais aussi de la musique aux frontières de la poésie, de l'électro-nique et du slam. «Un label, à l'ère du streaming, c'est un truc de niche», déclare-t-il à *20 minutes* en 2022. Pour lui qui voit dans l'anarchisme un idéal de liberté, ce genre de contre-modèle

a une dimension politique. «On y vit des relations de vis-à-vis plutôt que hiérarchiques. J'aime les collectifs ouverts, comme la revue littéraire fribourgeoise *L'Epître*. On y transmet une vision, des outils pour aider les gens.» La transmission, Maxime Sacchetto semble être doué pour ça, à en croire Victor Joyet: «Maxime était un ami d'enfance de mon grand frère. J'aimais son côté underground. Il m'a éduqué à la musique rock et c'est à lui que j'ai envoyé mes premiers textes. J'ai été impressionné par son premier voyage, en Amérique latine.» Quand on se parle au téléphone, Victor Joyet se trouve en Argentine, sur les traces de son mentor

dont il a lu presque tous les poèmes - des textes qui jaillissent «de l'expérience d'un moment d'accalmie dans la vie hyperactive de Maxime» que son ami décrit comme «hyperhumble, pourtant il inspire plein de personnes sur la scène culturelle de Lausanne». Avec *La Poésie du kebab*, projet piloté par la revue *L'Epitre*, Maxime Sacchetto et une dizaine d'autres auteurs et autrices ont animé plus de 300 ateliers dans des classes d'ados de Suisse romande. Avec le Collectif A5, il va actuellement à la rencontre du quartier Pierre-de-Savoie, à Yverdon, accompagné d'Alice Kübler et de Numa Francillon, pour écrire avec les habitants dans le cadre du projet Blocnotes. «Un collectif d'artistes, ça donne plus de moyens. C'est aussi assez cool de ne pas être toujours seul dans son coin», détaille le médiateur culturel. L'écriture est surtout une ressource, au point que «si, pendant trois semaines, je ne peux pas écrire je sens intérieurement que ça ne joue plus.» Elle lui permet d'explorer des territoires intérieurs dont il n'avait pas conscience. «En partant de ce truc personnel, je touche à l'universel, analyse l'écrivain. C'est proche de l'archéologie: on part de l'individuel pour aller vers le collectif.» ■

A lire: «Jacques est sur le parking», Presses littéraires de Fribourg, 2023.
A écouter: sa musique sur mx3.ch



Maxime Sacchetto bouillonne de projets. Pourtant, comme le personnage de son dernier roman qui y arrive mieux que lui, son idéal serait de ne pas en faire trop.

«L'INACTIVITÉ EST UN BUT DANS MA VIE»

Archéologue, romancier, poète, musicien, militant, créateur de collectifs... Maxime Sacchetto est un homme pluriel aux multiples projets qui échoue à échapper au «libéralisme et à sa suractivité»

LES TRAITS TIRÉS

Vincent



LES MAGASINS ESPRIT LAISSENT UNE CENTAINE D'EMPLOYÉS SUR LE CARREAU

Une vingtaine de boutiques ont été fermées du jour au lendemain, sans information préalable. Unia, sous le choc de cette faillite soudaine et violente, dénonce la manière de faire

Manon Todesco

«Les employés du groupe Esprit Switzerland Retail ont appris la faillite de leur entreprise par e-mail le mardi 26 mars à 9h12, avec une cessation d'activité immédiate. Certains se sont donc pointés au travail et ont trouvé les rideaux fermés», rapporte Giorgio Mancuso, responsable du secteur tertiaire à Unia Vaud. C'est la douche froide dans le commerce de détail en Suisse depuis cette annonce. «Les employés des deux boutiques du canton de Neuchâtel, tout comme nous, étaient choqués: personne ne savait, même pas le gérant, aucune information n'avait été donnée», ajoute Sandrine Maeder, secrétaire syndicale à Unia Neuchâtel. Au total, une petite vingtaine de magasins sont touchés dans le pays, laissant sur le carreau une centaine de salariés. Les boutiques Esprit franchisées ne sont, elles, pas concernées, tout comme les revendeurs de la marque. Le commerce en ligne, de la même manière, continue. «Personne n'était au courant de rien, c'est extrêmement violent, je n'ai jamais vu ça», s'indigne Sandrine Maeder.

PLUS RIEN À FAIRE

La faillite étant prononcée, les employés et les syndicats ne peuvent plus agir. «Légalement, tout tombe à l'eau», regrette Giorgio Mancuso. L'employeur n'a plus l'obligation de mener une consultation ni de négocier un plan social. A priori, les salaires ont été payés jusqu'à fin mars, mais pour le reste, à savoir les vacances, les 13^{es} salaires, etc., il faudra faire valoir des indemnités en cas d'insolvabilité.» Le travail du syndicat se résumera donc à accompagner les employés dans cette procédure. «Nous avons reçu quelques vendeuses de Lausanne et de Vevey pour le moment, précise le responsable syndical. Nous sommes en train de rassembler les données et les informations, ce n'est que le début.» A Neuchâtel, une dizaine d'employées et d'employés seraient concernés. Unia les invite à se rapprocher du syndicat dès que possible* afin de les soutenir et de les assister dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits.

MÉPRIS DES TRAVAILLEURS

Pour Unia, cette procédure est inacceptable et témoigne d'un mépris total des droits des travailleurs. «Cela démontre le manque de considération de la direction envers ceux qui ont contribué



Des employées et des employés des boutiques Esprit se sont retrouvés devant des portes closes le 26 mars dernier. A Lausanne, sur la devanture de la boutique de la rue de Bourg, des affichettes annoncent une fermeture temporaire...

au succès de l'entreprise durant des années», écrit Unia Neuchâtel dans un communiqué.

Même son de cloche dans le canton de Vaud. «La manière de faire est dégueulasse», dénonce Giorgio Mancuso. Comment est-ce possible de masquer une faillite jusqu'au dernier moment?

Si cette pratique se généralise, on court vers la catastrophe! Il va falloir avoir une réflexion globale. L'Etat doit mettre en place des garde-fous pour protéger les travailleurs de ce genre de situation. On ne peut pas s'arrêter juste au constat et accepter ce qui est en train de se passer. D'autant que le groupe

ne met pas la clé sous la porte, il s'agit en fait d'un transfert des ventes vers le commerce en ligne...» ■

* Contact: tertiaire.neuchatel@unia.ch

Voir aussi en page 15.

«Les salaires réels ont baissé!»

Les chiffres de l'Enquête suisse sur la structure des salaires provoquent la discorde entre syndicats et patrons. Pour l'Union syndicale suisse, un rattrapage salarial est plus qu'urgent

Textes Manon Todesco

Le 19 mars dernier, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a présenté lors d'une conférence de presse sa dernière Enquête suisse sur la structure des salaires, rendant compte des données de 2022. Des représentants syndicaux et patronaux étaient également présents. Dans les grandes lignes, l'OFS s'est montré plutôt satisfait, notamment d'un salaire médian pour un poste à 100% qui s'élève à 6788 francs contre 6665 francs deux ans plus tôt, en 2020. «La pyramide générale des salaires est restée relativement stable entre 2008 et 2022», constate l'OFS, qui précise que les 10% des salariés les moins bien rémunérés ont gagné moins de 4487 francs par mois, alors que les 10% les mieux payés ont gagné plus de 12 178 francs. Là aussi, l'écart entre les salaires les plus bas et les plus hauts est stable.

Globalement, dit l'OFS, les salaires ont augmenté à tous les niveaux, mais la hausse la plus forte se note surtout chez les bas et les hauts revenus. Par ailleurs, entre 2020 et 2022, on remarque peu d'évolution au niveau des disparités régionales et selon le secteur d'activité. Zurich a toujours la palme de la rémunération la plus élevée et le Tessin est toujours à la traîne. Les branches qui paient le plus sont l'industrie du tabac (13 299 francs par mois), le secteur banquier (10 491 francs), l'industrie pharmaceutique (10 296 francs) et l'informatique (9 412 francs). En bas de la

pyramide, on retrouve le commerce de détail (5 095 francs), la restauration (4 601 francs), l'hôtellerie (4 572 francs) et les services à la personne.

DIVERGENCES D'APPRÉCIATION

Si les patrons se réjouissent d'une situation «extrêmement stable», l'Union syndicale suisse (USS) ne fait pas la même lecture des chiffres de l'enquête. Car, si le salaire médian a bien augmenté, les salaires réels ont, quant à eux, baissé de 0,8% en deux ans à cause du renchérissement, ce qui inquiète les syndicats. «Dans le passé, les salaires réels augmentaient au même rythme que la productivité du travail, soit d'environ 1% par an, remarque la faîtière dans un communiqué. Ce n'est hélas plus le cas. Le renchérissement n'est même plus compensé depuis la fin de l'année 2021, alors que jusqu'à un tel mécanisme allait de soi dans le partenariat social suisse. Et comme les primes d'assurance maladie sont en forte hausse, une part croissante des ménages n'arrive plus à joindre les deux bouts.»

L'USS prend le cas de l'industrie chimique, des équipements électriques et des métaux où les salaires réels ont chuté de plus de 2% entre 2018 et 2022, ou encore les salaires moyens du personnel des services postaux et de courrier. «En 2022, ils étaient plus bas en valeur nominale qu'en 2010.» «L'érosion des conditions de travail dans la branche est effrayante, et une bonne convention collective de travail serait plus que jamais nécessaire.»

Pour l'USS, la pandémie de Covid ne peut pas tout excuser, et un rattrapage salarial s'impose lors des prochaines négociations.

MOINS D'INÉGALITÉS SALARIALES

Ce sur quoi tout le monde est d'accord et se réjouit, c'est la réduction de l'écart des salaires entre hommes et femmes. On ne peut pas encore parler d'égalité, certes, mais la différence calculée sur les salaires médians était de 9,5% en 2022 contre 10,8% en 2020 et 11,5% en 2018. Pour ce qui concerne le salaire moyen, cette différence s'élève toujours à 18%.

Les chiffres de l'OFS montrent toutefois que les femmes sont toujours celles qui occupent le plus sou-

vent les emplois les plus précaires: en effet, plus de 62% des postes dont le salaire mensuel brut est inférieur à 4 500 francs sont occupés par des femmes. De même, si elles sont de plus en plus à gagner plus de 16 000 francs brut par mois, elles ne représentent que le quart de ces emplois très bien payés.

L'USS salue les efforts visant à améliorer les salaires des femmes dans les entreprises et les CCT, et pour aller plus loin, appelle à une vraie «revitalisation des métiers dits féminins», notamment à travers des CCT prévoyant de bons salaires minimums. ■

5000 FRANCS, C'EST UN MINIMUM!

Entre 2020 et 2022, la proportion d'emplois à bas salaires n'a pas bougé. «Certaines personnes diront que c'est positif, réagit l'USS. En réalité, la Suisse devrait se fixer des objectifs plus ambitieux. Mais ces dernières années, les employeurs ont, hélas, fait la sourde oreille à toute proposition d'amélioration dans ce sens. Il n'y a donc eu ni augmentation salariale ciblée, ni nouvelle CCT de grande envergure prévoyant de bons salaires minimums.» Voilà pourquoi, d'après les syndicats, les électeurs optent toujours plus pour des salaires minimums cantonaux. Ce qui les inquiète vraiment, c'est que près d'une personne sur trois touchant un bas salaire a mené à bien un apprentissage. «C'est un vrai problème de société, car on voit que dans bien des cas, l'apprentissage ne suffit plus pour vivre. Dans les années à venir, la Suisse devra donc bien réfléchir à la manière dont elle entend assurer l'avenir de cette formation. D'un point de vue syndical, un salaire mensuel de 5 000 francs à l'issue d'un apprentissage constitue un minimum.» Ce sera l'une des revendications de la manifestation nationale pour les salaires qui aura lieu le 21 septembre à Berne. ■ AA

BRÈVE

MIGROS: UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 32 MILLIARDS

Le géant orange se réjouit de son résultat. Dans un communiqué, il confirme un chiffre d'affaires de 32 milliards de francs en 2023, battant ainsi son record de 2022: «Migros fait ainsi preuve de solidité et de capacité d'adaptation dans un contexte de marché difficile. Le bénéfice du groupe s'élève à 175 millions de francs (exercice précédent: 459 millions).» La société reste le plus gros employeur privé du pays avec ses près de 100 000 salariés. De surcroît, «près de 1 300 postes sont actuellement vacants au sein du groupe». Face à la croissance du groupe, Unia demande la fin des vagues de licenciements et de la pression exercée sur le personnel. Dans un communiqué, le syndicat souligne: «Ces bons résultats sont en grande partie dus au travail intense et à la grande flexibilité de ses employées et de ses employés. Et pourtant, Migros prévoit 1 500 licenciements (jusqu'à 6 500 selon d'autres sources), et bafoue les droits de son personnel, comme la liberté syndicale garantie par la Constitution, des traités internationaux de l'Organisation Internationale du Travail, la Convention européenne des droits de l'homme...» En imposant ceux qui doivent représenter ses employés, Migros ne respecte donc pas les droits fondamentaux, selon Unia. Le syndicat demande que Migros évite les licenciements; propose de véritables alternatives aux employés dont les postes disparaîtront; et améliore les plans sociaux cadres avec la participation des travailleuses et des travailleurs concernés et les représentants qu'ils ont choisis. Le syndicat réclame également au géant orange «de renoncer à densifier et à flexibiliser encore davantage le travail dans les magasins, les centres de logistique, le commerce en ligne et l'industrie», et d'augmenter les salaires. ■ AA

DE L'AIR FRAIS D'ASIE POUR LE FORUM SOCIAL MONDIAL

Une nouvelle édition de la manifestation altermondialiste s'est tenue en février au Népal. Après cette rencontre, un appel à une première conférence internationale antifasciste a été lancé. Retour sur cet important forum avec Carminda Mac Lorin, membre de son conseil international

Sergio Ferrari

Photos Luna Choquette Loranger

Katmandou, au Népal, est devenu la capitale internationale de l'altermondialisme en février dernier, en accueillant une nouvelle édition du Forum social mondial (FSM). Depuis, des personnalités progressistes ont lancé la nécessité de renforcer la lutte contre la montée mondiale de l'extrême droite. Cette idée a conduit à la convocation de la première conférence internationale antifasciste à Porto Alegre, au Brésil, en mai prochain.

Le FSM a été un moment important de relance du mouvement altermondialiste. Selon les organisateurs, 50 000 personnes – dont au moins 15 000 lors de la marche d'ouverture – de 98 pays et 140 organisations y ont participé. Il faut remonter à mars 2018 pour trouver un forum aussi bien fréquenté. Entre les deux, l'édition post-pandémie 2022 au Mexique, avec une faible participation, avait marqué un reflux de cet espace altermondialiste né en janvier 2001 à Porto Alegre, au Brésil.

A Katmandou, plus de 400 activités ont été enregistrées autour de treize thèmes différents, dont, entre autres, l'économie, la migration, la discrimination, le genre, la culture, la guerre et la paix, le changement climatique, les groupes indigènes, les droits humains, les mouvements sociaux... Plus de 60 déclarations d'organisations du monde entier ont été enregistrées sur la place de la Déclaration, s'engageant à continuer à œuvrer pour un monde plus juste et plus équitable.

La veille de l'ouverture du FSM, António Guterres, secrétaire général des Nations Unies, a envoyé un message de salutation et de solidarité. «Le Forum social mondial représente un espace important pour faire entendre des voix, se concentrer sur les plus vulnérables, redonner de l'espoir et trouver des solutions innovantes pour les peuples et la planète.» Guterres défend le fait de «s'unir pour le bien commun» comme une nécessité fondamentale à «une époque d'escalade des conflits et de divisions géopolitiques croissantes». Il conclut qu'un monde de paix, de dignité et de durabilité est non seulement possible, mais nécessaire.

UN FSM DES DÉPOSSÉDÉS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'activiste Carminda Mac Lorin, venue du Canada accompagnée d'une délégation essentiellement composée



La rencontre altermondialiste de Katmandou a été marquée par une forte présence des jeunes, prêts à prendre le relais.

de jeunes, dresse le bilan de cette rencontre tenue au cœur de l'Asie. Elle explique que «la forte présence locale et régionale se distingue, en particulier du Népal lui-même et de l'Inde voisine. Et surtout des secteurs les plus marginalisés, comme les Dalits (caste des Intouchables), les paysans, de nombreuses militantes féministes de base, des syndicalistes, des peuples indigènes historiquement marginalisés.» Carminda Mac Lorin est l'une des coordinatrices de l'édition montréalaise du FSM en juin 2016. Elle est aussi membre du conseil international – l'organe de facilitation du FSM – et directrice de l'ONG Katalizo. Elle estime qu'il y a eu un souffle d'air frais pendant ces cinq jours de forum, avec une forte présence des jeunes, notamment parmi les 750 volontaires qui ont soutenu la logistique de la rencontre. «Le renouvellement des générations est un impératif essentiel pour assurer la continuité et le progrès de toute initiative de ce type. Il ne peut y avoir de changement systémique sans les jeunes et leurs contributions innovantes», déclare-t-elle.

Il est également essentiel de maintenir et d'approfondir le profil international du FSM. Dans cette édition, les participants non asiatiques étaient les moins nombreux: peu d'Européens et d'Américains du Nord et presque aucune représentation de l'Afrique. Avec le facteur aggravant qu'un FSM sans la force de la présence du Brésil et de l'Amérique latine, c'est comme si lui manquait un bras ou presque la moitié du corps, explique la jeune militante. «Cela a toujours été un dilemme. Le monde est grand et chaque FSM sera toujours loin de quelqu'un selon l'endroit où il se tient. À Montréal, en 2016, très peu de représentants africains ont pu y assister. Dans les éditions brésiliennes, il n'y avait presque pas d'Asiatiques... et ainsi de suite.»

VERS DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX PLUS SOLIDES

Parmi les problèmes les plus importants de l'événement népalais, Carminda Mac Lorin récapitule: «Nous avons échoué dans la circulation de l'information en amont; il a manqué

une présence essentielle des médias, y compris des médias alternatifs et solidaires; il est difficile d'innover dans les méthodologies propres à l'événement; il est essentiel d'accroître la présence des mouvements sociaux dans le FSM et dans le conseil international, comme l'ont souligné les représentants paysans africains de La Via Campesina.»

Quant à la prochaine édition, elle confirme que «des propositions ont été envisagées pour la tenir dans un pays d'Afrique de l'Ouest et que, lors de sa réunion après le Forum, le conseil international a décidé de la convoquer au Bénin en 2026. Ce sera une belle occasion de revitaliser la participation africaine au Forum.»

Quant à la délégation canadienne, elle a proposé de convoquer un Forum social mondial des intersections en 2025, un concept novateur qui cherche à promouvoir la rencontre des générations, du genre, des mondes rural et urbain, des secteurs discriminés les plus variés, entre autres, pour valoriser leurs expériences et leurs convergences.

PLUS DE MOBILISATION, RESPECT DES NOUVELLES VALEURS

Carminda Mac Lorin partage l'analyse récente de l'historien et militant belge Eric Toussaint, publiée depuis le Népal, sur le danger croissant que représente la montée de l'extrême droite dans diverses régions du monde et sur la nécessité de former un large front international pour y faire face. Cela avec le FSM et d'autres forces.

Elle affirme que «l'analyse de Toussaint est très intéressante et tout à fait pertinente». De nouvelles formes de mobilisation commune et solidaire doivent être recherchées. Elle conclut qu'une telle proposition serait enrichie par la mobilisation générée par le FSM lui-même, qui reste un espace ouvert qui a aussi son importance et sa pertinence. Il est essentiel de garder à l'esprit les nouvelles formes de participation, de débat et de fonctionnement créées en plus de vingt ans de ce processus construit autour du FSM. «Il a des valeurs particulières qui visent à dépasser les formules traditionnelles du militantisme. Par exemple, l'écoute et le respect dans la diversité; l'apprentissage commun sans critères d'autorité; la promotion d'une nouvelle culture politique; l'horizontalité des relations et le partage d'expériences, de propositions et d'agendas communs, en assurant toujours une présence vivante et active pour ceux qui aujourd'hui, dans le monde, n'ont pas de voix.»

RENDEZ-VOUS À PORTO ALEGRE

Quelques semaines après la fin du FSM au Népal, depuis Porto Alegre, au Brésil, le Parti des travailleurs (PT) et le Parti socialisme et liberté (PSOL) de l'Etat du Rio Grande ont appelé à la première conférence internationale antifasciste du 17 au 19 mai prochain, sous le slogan: «Pour une vraie démocratie et contre l'extrême droite». Porto Alegre, ville emblématique du sud du Brésil, berceau du budget participatif et des premières éditions du Forum social mondial, est de nouveau à la tête d'une initiative unitaire qui vise à renforcer la mobilisation contre la montée de l'extrême droite au niveau international. ■

Traduction Rosemarie Fournier



Les mouvements sociaux népalais ont chaleureusement accueilli le Forum.



L'activiste canadienne Carminda Mac Lorin à la tribune.



L'émotion, au cœur du forum.

«SANS ESPOIR, SANS AVENIR, BEAUCOUP DE FEMMES SE SUICIDENT...»

Réfugiée en Suisse, la militante afghane Maleka Azizi témoigne des changements brutaux survenus dans son pays sous le régime afghan et de l'apartheid de genre qui frappe ses consœurs

Propos recueillis par Aline Andrey

QUESTIONS RÉPONSES

Femme courage. Deux mots qui viennent à l'esprit lorsque l'on écoute Maleka Azizi. La jeune activiste afghane vit actuellement dans un foyer pour requérants d'asile de la région lausannoise. Elle a participé à la manifestation du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes. Un combat qu'elle porte dans son cœur depuis toujours, elle qui a grandi dans un pays profondément inégalitaire. Elle est née dans un petit village d'une vallée de la province de Samangan, en 1994 si l'on en croit son passeport, en 1996 selon sa mère. Si les dates de naissance sont aléatoires dans les villages, il est certain que l'époque coïncide avec la prise de pouvoir des talibans. Cependant, avec l'arrivée des Américains en 2001, la jeune fille sera scolarisée à Mazâr-e Charif (au nord de l'Afghanistan) et poursuivra ses études jusqu'à l'université. Non sans peine, car ses parents, illétrés, de l'ethnie hazara, ne comprennent pas son choix de devenir journaliste. «Tout mon entourage, comme la société afghane dans son ensemble, estimait que certains métiers ne pouvaient pas être pratiqués par une femme. Si maîtresse ou médecin étaient considérés comme des carrières honorables, nous devions surtout rester au foyer», ajoute la diplômée de l'Université de Balkh. Avant le retour des talibans en août 2021, elle travaille dans une radio locale et enseigne dans une école privée réputée, Khan-e-noor, dont les cours sont pour la plupart dispensés en anglais. «Les enfants des politiciens étudiaient là. A la chute du gouvernement, ils ont quasiment tous fui à l'étranger», relate Maleka Azizi. Ses deux frères aînés prennent aussi la voie de l'exil. La jeune femme, elle, reste. Pendant six mois, sous le régime taliban, elle donne des cours dans la maison de ses parents de manière inofficielle pour contourner l'interdiction de scolarisation des filles promulguée par le nouveau régime. Sous pression et suivant les conseils de ses amis, elle décide de fuir pour sauver sa vie. Deux ans après, Maleka Azizi attend, avec angoisse, un permis de séjour pour pouvoir enfin imaginer un futur. Entretien.

D'où vient votre féminisme?

Même avant le retour des talibans, la pression sociale était forte sur les femmes qui ne pouvaient pas exercer certaines professions. En raison de la pauvreté culturelle et du manque de confiance à leur égard, celles-ci étaient confrontées à toutes sortes de violences, notamment lorsqu'elles se lançaient dans des activités commerciales pour devenir indépendantes économiquement. En dépit de la présence de femmes à différents niveaux du système républicain, elles n'étaient pas considérées comme des êtres humains égaux aux hommes déjà à cette époque. J'ai dû me battre pour étudier le journalisme et la communication, des secteurs réservés aux hommes, tout comme les métiers d'ingénieur, de manager ou encore de politicien. L'apartheid de genre a toujours existé dans mon pays. Et j'ai sans cesse voulu me battre contre cette injustice. Tous les postes à responsabilité étaient aux mains des hommes. Ils n'acceptaient pas d'être «épouse contre épouse» avec une femme, même si c'était leur épouse, leur sœur, leur mère. Ils ont les meilleures positions, les meilleurs salaires. C'est eux qui détiennent l'argent et qui acceptent, ou non, d'en donner à leur épouse ou à leur fille. Reste que, durant vingt ans, nous avons eu la chance de pouvoir lutter pour nos droits. Beaucoup de femmes se sont battues pour réaliser leurs rêves. Si l'égalité n'existe pas, nous avions la liberté d'élever la voix, d'étudier et d'exercer une activité professionnelle. Je me suis beaucoup engagée pour dénoncer les violences, notamment domestiques, et les tortures faites aux femmes... J'ai beaucoup milité au sein de l'ONG ICCO (Independent Cooperation for Change Organization). Bien sûr, nous ne pouvions pas manifester dans la rue comme ici, pour des questions de sécurité, car nous n'étions jamais à l'abri des attaques et des bombes.



Féministe et militante afghane, Maleka Azizi a dû fuir son pays sous le joug des talibans.

Au sein de votre famille, quelles étaient les inégalités?

Comme dans toutes les familles afghanes, les filles aident leur mère. Les garçons parfois font quelques courses. C'est comme ça. Mes trois frères n'aidaient pas, moi oui. Et puis, mes parents voulaient que je me marie. Mais ce n'était pas dans mes priorités. C'est très difficile de rester célibataire. Aux yeux de la société, si nous ne sommes pas mariées, c'est comme si nous avions un problème.

Quels sont vos souvenirs du moment où les talibans ont repris le pouvoir, le 15 août 2021?

Nous n'aurions jamais imaginé qu'ils puissent revenir. C'était trop dur. Toute la ville était déserte. Tout le monde restait chez soi, effrayé. Je me souviens d'une annonce par haut-parleurs qui nous disait que nous étions enfin libérés. Ma mère m'a prêté un de ses hijabs. Jusque-là, je n'en avais jamais porté. Depuis, une femme ne peut plus sortir sans ce vêtement, obligatoirement de couleur noire et qui ne donne à voir que les yeux.

Au début, les talibans voulaient qu'on pense qu'ils avaient changé, mais, jour après jour, ils ont durci

les règles. Tout ce qui créait du bonheur, comme la liberté, la musique, la danse, est devenu interdit. Dans les premiers jours de l'arrivée des talibans, les écoles de cinq provinces étaient encore ouvertes aux filles. Puis, elles ont été progressivement fermées durant l'année 2022. J'ai alors décidé de donner des cours, dans ma maison, à une septantaine de personnes, par petits groupes, pendant six mois. Jusqu'à ce qu'on m'avertisse que je prenais trop de risques. Les opposants, surtout les femmes, sont emprisonnées, torturées ou disparaissent, tuées. Des femmes sont mariées de force à des talibans. Parfois, des hommes rejoignent les talibans pour pouvoir épouser la femme qu'ils veulent, même si elle est déjà mariée. Tout est appliqué par la force. Les femmes ne peuvent plus sortir de chez elles sans être accompagnées de leur mari ou de leur père. Leur maison est devenue leur prison. Psychologiquement, c'est très difficile. Sans espoir, sans avenir, beaucoup de femmes se suicident... Avant l'arrivée des talibans, pendant vingt ans, nous pouvions nous battre contre cet apartheid de genre. Depuis, plus personne n'a ce droit. Ce n'est plus notre pays.

Comment imaginez-vous le futur de l'Afghanistan?

C'est très difficile de l'imaginer. Chaque personne doit changer de mentalité, et le peuple afghan s'unir contre ce groupe de terroristes. La communauté internationale doit soutenir toutes les initiatives pour les droits humains, mais ce sont les Afghans qui doivent se soulever et trouver un fonctionnement qui leur convienne. Ce sera difficile, mais c'est possible. Le peuple est responsable de son avenir. Nous avons tellement souvent changé de système en Afghanistan que nous pouvons peut-être en trouver encore un autre...

Et le vôtre d'avenir?

J'aimerais pouvoir continuer à donner des cours par internet à mes étudiants en Afghanistan, mais je n'ai pas l'argent pour avoir une bonne connexion, et mes étudiants encore moins. Ici, j'aimerais pouvoir apprendre le français, étudier, travailler. Je trouve très inspirant de voir des femmes qui conduisent des bus ou sont à la tête d'entreprises. Mais le futur, c'est le futur... Je vis dans le présent. J'ai étudié ce que je voulais étudier, sans penser à l'avenir. Je suis mon chemin... ■

FUIR POUR EXISTER

La Bibliothèque des femmes Simone Chapuis-Bischof n'aura peut-être jamais été aussi pleine que lors de la soirée organisée par l'association Nela, qui parraine des personnes réfugiées, le 20 mars dernier à Lausanne. Devant un public très féminin, trois jeunes Afghanes ont témoigné, en français, de leur intégration en Suisse. Membres de l'Union cycliste internationale (UCI), elles ont eu la chance d'être extradées rapidement lors de la chute du gouvernement afghan en été 2021, les talibans interdisant le sport, et pire, estimant qu'une femme sur un vélo relève du sacrilège. Ici, en Suisse, les trois jeunes femmes ont reconstruit leur vie, entre cyclisme et études. «Le plus difficile, c'est la langue. Heureusement ma marraine m'aide beaucoup pour comprendre la culture et les règles suisses», explique l'une d'elles, très inquiète pour sa famille restée au pays. Sa camarade souligne, les larmes aux yeux: «J'ai deux sœurs qui sont encore en Afghanistan. Elles sont comme en prison, si fatiguées de ne pas pouvoir sortir...» Une jeune femme, dans le public, témoigne aussi de son exil. «J'ai fui, car on allait me marier de force à l'âge de 15 ans. Il faut éléver la voix pour que le monde entier entende le cauchemar des femmes emprisonnées dans leur propre maison! La pression internationale est nécessaire!» ■

Plus d'informations sur: association-nela.ch/parrainage et bibliothequedesfemmes.ch

AMNESTY DÉNONCE

Dans une prise de position de décembre 2023, Amnesty Suisse souligne que les autorités talibanes «gouvernent avec les formes les plus extrêmes de misogynie». «La vie des femmes et des filles en Afghanistan est détruite par le non-respect de leurs droits humains. Les femmes qui protestent pacifiquement contre ces mesures répressives sont exposées aux menaces, au harcèlement, aux arrestations arbitraires et à la torture. De nombreuses femmes font état de sentiments de peur et d'angoisse extrême. Elles décrivent leur situation comme une vie d'assassinat à résidence.» De surcroît, elles ne trouvent pas non plus de protection au Pakistan qui viole ses obligations au regard du droit international en les «harcellant, en les emprisonnant ou en les expulsant en masse». ■

L'AFGHANISTAN, EN QUELQUES DATES

L'Afghanistan a une histoire tourmentée. Située entre l'Ouzbékistan, la Chine, le Tadjikistan, le Pakistan, l'Iran et le Turkménistan, la région était déjà un passage important de la Route de la soie. Le pays voit le jour en 1747, à la suite de l'effondrement du royaume perse. Il fait office de tampon entre l'Empire britannique et la Russie de 1879 à 1919. A partir de la fin des années 1970, le pays vit plusieurs décennies de guerres. En 1979, les troupes soviétiques interviennent militairement en Afghanistan, puis se battent contre les moudjahidines (soutenus par le Pakistan, les Etats-Unis, la Chine et l'Iran). En 1989, les forces soviétiques se retirent. Trois ans plus tard, le gouvernement communiste est renversé par les moudjahidines, mais une nouvelle guerre civile oppose les différentes factions. En 1994, le mouvement taliban émerge et prend le pouvoir à Kaboul en 1996. Les moudjahidines de l'Alliance du Nord, l'opposition afghane armée dirigée par le commandant Massoud, poursuivent la lutte. Fin 2001, le régime taliban est défait par la coalition étatsunienne. Un gouvernement est formé. En 2021, les Etats-Unis retirent leurs troupes. Les talibans reprennent le pouvoir le 15 août de la même année. ■

Unia Région Genève

Assemblée des blanchisseries Genève

INVITATION

La nouvelle convention collective de travail dans les blanchisseries signée en 2023 est passée de force obligatoire pour les établissements comptant 5 personnes et plus. Unia Genève a constaté l'urgence de s'organiser dans cette branche d'activité. Un sondage sur les conditions de travail sera diffusé au niveau romand.

Vous travaillez dans une blanchisserie? Participez à l'assemblée générale genevoise du secteur qui aura lieu:

le mardi 16 avril à 19h, dans les locaux d'Unia, chemin de Surinam 5 à Genève.

Le syndicat appelle aussi les membres qui connaissent des personnes travaillant dans le domaine à Genève à leur transmettre cette information.

Participe au grand sondage sur les apprentissages !

Tes droits durant l'apprentissage : participe à l'enquête et tente de gagner un prix !

UNIA Jeunesse

Unia Région Neuchâtel

Assemblées à la Salle Unia du Locle, Crêt-Vaillant 19 - Le Locle

INVITATIONS

Assemblée générale des travailleuses et travailleurs du nettoyage neuchâtelois

Samedi 20 avril à 10h

Inscriptions par courriel à edy.zihlmann@unia.ch

Ou en ligne avec le QR code suivant:

Assemblée générale des maçons neuchâtelois

Mercredi 24 avril à 19h

Inscriptions par courriel à edy.zihlmann@unia.ch

Ou en ligne avec le QR code suivant:

Assemblée générale des travailleuses et travailleurs du second œuvre neuchâtelois!

Samedi 4 mai à 9h30

Inscriptions par courriel à francisco.pires@unia.ch

Ou en ligne avec le QR code suivant:

cgas Les syndicats de l'industrie

avec le soutien **LE COURRIER**

Changement climatique et protection de la santé au travail

VENDREDI 26 AVRIL 2024

UOG, Place des Grottes 3, 1201 Genève

Séminaire de 8h30 à 17h30 Table ronde publique à 20h

Plus d'infos et inscriptions (jusqu'au 18 avril) sur le site cgas.ch

PROCHAINE ÉDITION

En raison de notre nouveau plan de parution, le prochain numéro de *L'Événement syndical* sera publié dans trois semaines, le **vendredi 26 avril** prochain. D'ici là, retrouvez-nous sur notre site: evenement.ch

La Rédaction

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques" Catherine Gavin

IMPRESSION Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 49 870 exemplaires

UNIA VEUT ÉPAULER LES JEUNES EN COURS D'APPRENTISSAGE

Unia organise un vaste sondage auprès des apprenties et des apprentis en vue du lancement d'une campagne de sensibilisation aux problèmes qu'ils rencontrent. Entretien avec Félicia Fasel, secrétaire nationale à la jeunesse

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Horaires, salaires, contrôles, violences sexistes, etc. Unia mène un vaste sondage auprès des apprentis relativement à leurs conditions de travail. Cette démarche, entamée à la mi-août 2023, a déjà permis de récolter les réponses de plus de 650 participants et participants provenant de l'ensemble de la Suisse et de toutes les branches confondues. L'enquête se poursuit en ligne ou via un QR code jusqu'à la mi-avril. Secrétaire nationale à la jeunesse, Félicia Fasel explique pour quelles raisons le syndicat s'est penché sur la thématique et quelles sont les étapes prochaines. A noter qu'Unia compte 30 000 membres de moins de 30 ans et entre 12 000 et 13 000 de moins de 25 ans.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi avoir lancé un sondage auprès des apprentis?

Il existe aujourd'hui surtout des sondages réalisés par les organisations patronales. Nous avons décidé de mener le notre afin de connaître plus précisément les préoccupations des apprentis. Nous sommes déjà au courant de certains problèmes qu'ils rencontrent, en allant sur le terrain, mais nous désirons pouvoir les quantifier, récolter des données et des preuves pour mieux comprendre leur réalité.

Quel genre de problèmes?

Ils concernent les violences sexistes et sexuelles, le racisme, le mobbing et les conditions de travail au sens large: le nombre d'heures travaillées, les salaires, avec ou sans 13^e, les vacances, les contrôles de qualité de la formation... Nous avons affaire à une catégorie de personnes souvent isolées, vulnérables et précarisées, se situant

en bas de l'échelle hiérarchique et dépendantes de leurs formateurs. Il est difficile de les mobiliser en raison de la durée déterminée des apprentissages. En cas de problèmes, les jeunes se limitent souvent à serrer les dents. Nous souhaitons évaluer leur degré de satisfaction et identifier les principales problématiques rencontrées.

Vous avez le sentiment que la situation n'est de manière générale pas optimale?

Selon l'étude TREE (Etude longitudinale nationale sur la transition des jeunes de l'école à la vie adulte), un nombre croissant d'apprentis ne terminent pas leur formation. Cette tendance s'observe par exemple beaucoup dans le domaine de la coiffure. Les entreprises peinent aussi à recruter des apprentis, surtout en Suisse romande, même si les candidats sont également en baisse outre-Sarine.

Dans les années 2010-2011, le nombre de jeunes en apprentissage, selon l'Office fédéral de la statistique, s'élevait à 228 717. Depuis, il n'a fait que diminuer pour atteindre, en 2022-2023, 212 925 personnes. Quant au profil de l'apprenti-type, toujours selon la recherche précitée, il est celui d'un jeune Suisse-Alémanique, provenant d'un milieu rural et peu favorisé d'un point de vue socioéconomique.

Que va faire Unia des résultats du sondage?

Le syndicat mènera une campagne de sensibilisation sur les principales préoccupations des apprentis. Nous souhaitons rendre visible la thématique dans le débat public, médiatique et politique avec l'objectif de générer des changements et des progrès. Nous voulons également envoyer un message fort aux jeunes en apprentissage: ne faites pas face à vos défis seuls. Nous sommes là pour vous soutenir de manière combative. ■

BRÈVES

EASYJET

VOLS SUR TEL-AVIV: RECOURS À LA MÉDIATION

En dépit de l'intervention du Syndicat des services publics (SSP), Easyjet Suisse a repris le 31 mars ses trajets sur Tel-Aviv. La compagnie britannique a toutefois accepté de dispenser le personnel refusant d'opérer sur ces vols comme l'avait demandé le syndicat. Mais le conflit n'est pas clos pour autant, à Genève, la Chambre des relations collectives de travail a été saisie notamment sur le risque de sanctions financières. Pour mémoire, le

SSP avait relayé le 19 mars dernier, via un communiqué de presse, l'inquiétude des employés qui s'étaient exprimés dans le cadre d'un sondage: 521 d'entre eux sur les 700 hôtesses et stewards que compte le transporteur dans nos frontières, soit 93% des effectifs, s'opposaient pour des raisons de sécurité à effectuer des vols sur Israël. Le SSP avait alors écrit à la direction lui demandant que le personnel navigant obtienne, comme son homologue tra-

vaillant pour Easyjet France, le report de la reprise des opérations vers Tel-Aviv. «Tant qu'un cessez-le-feu et un accord de paix ne seront pas signés, les employés attendent une considération de leur sécurité égale à celle dont les équipages français ont bénéficié.» Si le SSP a eu gain de cause sur la question du volontariat, d'autres différends devront être réglés avec la médiation de l'autorité cantonale compétente. ■ SM

RETRAITES

L'USS SALUE LA DÉCISION DU CONSEIL FÉDÉRAL SUR LA 13^e RENTE

La semaine dernière, la ministre de l'Intérieur Elisabeth Baume-Schneider présentait le projet de mise en œuvre de l'initiative pour la 13^e rente AVS, acceptée en votation le 3 mars. L'Union syndicale suisse (USS) a salué cette décision rapide du Conseil fédéral. Elle rappelle, dans un communiqué, que le texte constitutionnel est «directement applicable et garantit à toutes les personnes à la retraite une 13^e rente dès 2026». L'USS indique qu'elle s'engage pour que cette 13^e rente, versée une fois par année comme le prévoit le gouvernement, soit financée par le biais

d'une augmentation des cotisations salariales, tel qu'elle l'a toujours exprimé pendant la campagne de votation. «Ce financement est en effet particulièrement social», note la faîtière. «Il s'agit de la solution de financement de la 13^e rente AVS qui ménage le plus le pouvoir d'achat, une solution qui ne devrait guère se faire sentir pour la population», cela en raison de baisses récentes des cotisations sociales comme celles pour les assurances chômage et accidents. En revanche, l'USS ne comprend pas que le Conseil fédéral envisage de couper dans la contribution de la Confé-

dération à l'AVS sous prétexte de l'introduction de la 13^e rente. «Il n'est pas possible d'entamer la stabilité financière du fonds de compensation de l'AVS. Ni que la population doive accepter indirectement une hausse supplémentaire des cotisations en raison de la situation des finances fédérales», critique-t-elle, se positionnant pour que la Confédération couvre la part supplémentaire de sa participation grâce aux recettes fiscales engendrées par la 13^e rente. L'USS réclame en outre la réintroduction d'une part cantonale au financement de l'AVS telle qu'elle existait jusqu'en 2008. ■ SH



Des conditions de travail difficiles lors de l'apprentissage? Souvent isolés et précarisés, les jeunes ont tendance à serrer les dents. Unia lance un appel aux apprentis pour qu'ils expriment leurs préoccupations à travers un nouveau sondage.

Pour répondre au sondage, aller sur: unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/apprenti-e-s



POING LEVÉ

EN VERRE ET CONTRE TOUT

Par Jérôme Béguin

Le fabricant de verre Vetropack a annoncé sa volonté de fermer le site de Saint-Prix, qui l'a vu naître en 1911, laissant 175 employés sur le carreau. Selon la direction, l'usine vaudoise ne serait plus rentable, elle nécessiterait un investissement de l'ordre de 30 millions de francs, qui ne serait pas viable. Pourtant, le groupe n'a eu de cesse depuis plus de trente ans d'investir... à l'étranger. Présent dans neuf pays, s'appuyant sur 3700 collaborateurs, Vetropack est devenu l'un des plus grands producteurs européens de verre d'emballage. En 2023, ses revenus ont avoisiné les 900 millions, son bénéfice net a atteint 63 millions, tandis que ses investissements se sont montés à 238 millions. Soulignons encore que la multinationale peut s'appuyer sur quelque 130 millions de liquidités. Difficile devant ces chiffres de croire qu'il n'existe pas de solution pour sauver la dernière verrerie de Suisse.

Soutenus par Unia et Syna, les salariés ne manquent pas d'idées pour maintenir l'activité. Encore faut-il qu'ils obtiennent une oreille attentive de la direction. Pour maximiser les résultats, les managers n'ont souvent pas d'état d'âme à fermer une usine. Ils n'ont cure que des ouvriers se retrouvent sans emploi et qu'une région perde un précieux savoir-faire. Mais là, il y a quand même quelque chose qui ne tourne pas rond. Je m'explique: Saint-Prix est la seule usine suisse qui recycle le verre usagé pour fabriquer de nouveaux récipients. La moitié des bouteilles et des boîtes que nous jetons dans les containers est déjà recyclée à l'étranger; demain, si la direction de Vetropack met en œuvre son funeste plan, ce sera la totalité qui sera fondue en Autriche, en Croatie ou en République tchèque. Envers et contre tout bon sens à l'heure où la catastrophe climatique nous oblige à privilégier les circuits courts.

Mais, tandis que les élus et les autorités du canton de Vaud font leur job en s'engageant pour la défense du site, Guy Parmelin semble se tourner les pouces. Faudrait p't-être que notre conseiller fédéral en charge de l'Economie se secoue un peu. Surtout que Vetropack n'est pas un cas isolé. Les deux entreprises sidérurgiques du pays, Stahl Gerlafingen et Swiss Steel, ont ainsi fait part de leurs difficultés. Stahl Gerlafingen a annoncé l'arrêt d'un laminier et la suppression de 95 emplois. Alors que l'Union européenne et les Etats-Unis soutiennent massivement leurs industries et multiplient les projets, la politique industrielle de la Suisse, elle, est proche de l'encéphalogramme plat. Nos voisins disposent de ministères de l'industrie, ça ne nous ferait pas de mal de pouvoir compter à Berne sur un Monsieur ou une Madame Industrie, ou, encore mieux, un secrétariat d'Etat consacré au secteur. Et surtout, comme le réclame depuis longtemps Unia, que soit élaborée et mise en œuvre une véritable politique industrielle permettant de maintenir l'activité et les emplois autant que d'assurer la transition écologique. ■

«IL FAUT ARRÊTER LE MASSACRE»

Dans un courrier, l'Union syndicale suisse interpelle Ignazio Cassis: le Conseil fédéral doit s'engager activement pour un cessez-le-feu durable à Gaza et le respect du droit humanitaire

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Le Conseil fédéral doit «s'engager immédiatement en faveur de la population civile palestinienne à Gaza». Dans un courrier adressé à Ignazio Cassis, l'Union syndicale suisse (USS) rappelle au conseiller fédéral en charge des Affaires étrangères que, malgré l'injonction de la Cour internationale de justice (CIJ), Israël «n'a pris aucune mesure pour garantir une aide humanitaire adéquate» et a, au contraire, poursuivi ses attaques militaires. La faîtière syndicale demande au ministre et au gouvernement d'œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et d'une levée du blocus permettant l'envoi massif d'aide à la population. Et de veiller à ce que le Gouvernement israélien respecte ses obligations de droit international, les prescriptions de la CIJ et les décisions de l'ONU. Trois questions à Pierre-Yves Maillard, président de l'USS.

QUESTIONS RÉPONSES



Pourquoi cette démarche de l'USS auprès du Conseil fédéral?

Lors de notre dernière assemblée des délégués, en décembre, nous avons adopté une résolution* exprimant notre horreur et notre condamnation de l'attaque du 7 octobre, lors de laquelle des Israéliens et des Israéliennes ont été tués, blessés, violés ou pris en otage, ainsi que de la réaction disproportionnée de l'Etat hébreu. Depuis lors, des membres de syndicats et des sections syndicales nous ont invités à rappeler cette position et à la faire connaître. Nous nous sommes dit qu'un courrier au Conseil fédéral serait une bonne chose. Même si, évidemment, nous sommes lucides sur le fait que ce n'est pas l'USS qui va peser très lourd, ni malheureusement la Suisse, lorsqu'on voit que même une résolution des Nations Unies a de la peine à freiner l'armée israélienne.

La lettre n'évoque pas de possibles crimes contre l'humanité ou de crime de génocide, pourquoi ce ton mesuré?

Cela ne nous appartient pas de porter des jugements de ce type. Nous prenons position pour un cessez-le-feu



L'USS s'est adressée au Conseil fédéral pour qu'il «joigne sa voix à toutes celles qui demandent un cessez-le-feu et qu'il l'exprime avec le plus de force possible», explique son président, Pierre-Yves Maillard. Photo: manifestation du 23 mars à Lausanne.

immédiat, nous demandons l'arrêt des tueries. Je crois que c'est ce qu'il faut faire. Il y aura un temps pour les enquêtes et d'éventuelles condamnations. Pour le moment, ce qui est vraiment urgent, c'est qu'on arrête le massacre et que la population civile reçoive de l'aide humanitaire.

Les unions syndicales cantonales de Genève et de Neuchâtel ont voté des résolutions demandant l'arrêt de la

collaboration militaire entre la Suisse et Israël, qu'en pensez-vous?

Il faut veiller à toujours s'exprimer avec le souci d'être représentatif de tous nos membres. Nous avons une résolution votée par l'assemblée des délégués et c'est dans ce cadre-là que nous agissons. Après, les membres, les syndicats eux-mêmes peuvent prendre des positions différentes. Ce qui nous importe au niveau de l'USS, c'est de faire connaître ce texte, nous

nous concentrons sur un appel à un cessez-le-feu le plus rapide possible, nous voulons que le Conseil fédéral joigne sa voix à toutes celles qui le demandent et qu'il l'exprime avec le plus de force possible, c'est cela notre message. ■

* La résolution peut être consultée sur uss.ch ou via ce QR code:



«LES SYNDICATS PEUVENT ET DOIVENT MOBILISER»

Depuis l'automne, plusieurs instances syndicales ont adopté des résolutions exigeant un cessez-le-feu et le respect du droit humanitaire. Voir l'arrêt de la coopération militaire avec Israël, à l'instar de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise, dont nous avons publié dans notre dernière édition la résolution qui s'inspirait d'un texte de la Communauté genevoise d'action syndicale. En marge des manifestations de soutien à la population de Gaza, un «réseau de syndicalistes pour un cessez-le-feu immédiat et permanent en Palestine»* s'est par ailleurs constitué et un appel a été lancé. «Cent cinquante syndicalistes de l'USS, de Travail.Suisse et de Syndibasa l'ont signé», indique Mickaël Béday, éducateur dans le canton de Vaud et cheville ouvrière du regroupement. Une délégation a pu s'entretenir avec Pierre-Yves Maillard pour défendre l'idée de concrétiser la prise de position de l'USS par des actions. Membre actif du réseau

et journaliste au quotidien *Le Courier*, Roderic Mounir salue aujourd'hui la lettre envoyée par l'USS. «Même si nous pouvons regretter que cette démarche arrive tardivement et soit si timide. Elle ne s'accompagne pas d'une conférence de presse ni d'un appel public. Les syndicats peuvent et doivent mobiliser leurs bases et participer aux manifestations aux côtés du mouvement social.» Mickaël Béday et Roderic Mounir promettent de continuer de s'engager en ce sens. «Si un cessez-le-feu pouvait être obtenu, souligne ce dernier, il faut s'opposer à tout déplacement de population, dénoncer la colonisation et toutes les violations des droits humains dont sont massivement victimes la population et les travailleurs.» ■ JB

* Pour obtenir des informations, signer l'appel ou rejoindre le réseau: cessez-le-feu@hotmail.com

LAUSANNE DES MILLIERS DE PERSONNES DANS LA RUE POUR LE CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT EN PALESTINE



Le 23 mars, des milliers de personnes se sont rassemblées lors d'une nouvelle manifestation nationale qui s'est déroulée à Lausanne, après celles de Berne en novembre et de Bâle en janvier. Mise sur pied par la Fédération Suisse-Palestine (FSP) et soutenue par de nombreuses organisations, la mobilisation avait pour première exigence le cessez-le-feu immédiat et permanent sur tout le territoire palestinien et l'accès sans entrave à l'aide humanitaire. D'autres revendications étaient portées par la FSP, telles que la fin de l'occupation et de l'apartheid, et le respect du droit au retour des réfugiés palestiniens. La Fédération s'adresse également au gouvernement suisse pour qu'il cesse toute collaboration militaire avec l'Etat d'Israël, et appelle au boycott, au désinvestissement et à des sanctions

strictes contre ce régime colonialiste. Avant le départ du cortège, plusieurs oratrices ont pris la parole sur l'esplanade de la cathédrale. Parmi elles, Rima Hassan (photo) candidate franco-palestinienne de La France Insoumise aux élections européennes et fervente défenseuse des droits humains. De nouvelles manifestations sont prévues ce week-end: le samedi 6 avril à Berne (16h, place Fédérale) pour l'arrêt de la catastrophe humanitaire à Gaza, avec la participation de l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss, et le dimanche 7 avril à Genève (15h, place de la Navigation) pour dénoncer les politiques internationales complices des crimes de guerre. ■ L'ES/Photos Thierry Porchet

BREVES

LES CONDUCTEURS DE DEUTSCHE BAHN OBTIENNENT LES 35 HEURES

Après quatre mois de lutte et une série de six grèves, qui ont quasi paralysé tout le trafic ferroviaire en Allemagne, parfois durant plusieurs jours, les conducteurs de locomotive allemands et leur syndicat GDL ont obtenu satisfaction sur leurs revendications. Le 25 mars, la direction de Deutsche Bahn a accepté de réduire le temps de travail de 38 à 35 heures d'ici à 2029 sans baisser les salaires. Ces derniers vont être, au contraire, revalorisés de 420 euros d'ici à 2025. A cela s'ajoute le versement d'une prime spécifique de compensation de l'inflation de 2850 euros. A noter que les salariés qui le souhaitent pourront choisir de travailler jusqu'à 40 heures par semaine, avec une majoration de 2,7% sur les heures supplémentaires. Le chef de file de GDL, Claus Weselsky, s'est félicité d'une «percée historique», qui pourrait inspirer d'autres branches et entreprises alors que l'Allemagne connaît depuis une année une multiplication des conflits sociaux. ■

ACCORD À L'OIT SUR LE SALAIRE VITAL

L'Organisation internationale du travail (OIT) est parvenue à un accord sur la question du salaire vital. Lors d'une réunion d'experts sur les politiques salariales, dont les conclusions ont été adoptées par le conseil d'administration de l'institution basée à Genève, il a été convenu de préciser le concept de salaire vital dans le sens d'un «niveau de salaire nécessaire pour assurer un niveau de vie décent aux travailleurs et à leur famille, compte tenu de la situation du pays et calculé pour le travail effectué pendant les heures normales de travail». Les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs se sont mis d'accord pour que l'estimation du salaire vital suive un certain nombre de principes, notamment l'utilisation de méthodologies fondées sur des preuves et des données solides, la consultation des organisations de travailleurs et d'employeurs ou encore la transparence. «La négociation collective, qui s'appuie sur la liberté syndicale, est un mécanisme important de détermination des salaires. Une négociation collective de bonne foi visant à parvenir à des accords mutuellement acceptables peut déboucher sur une répartition plus équitable de la croissance économique. Pour qu'un processus de négociation collective soit solide et éclairé, il faut que tous les partenaires sociaux aient accès à la même information», note le document.

Le secrétaire général de la Confédération syndicale internationale, Luc Triangle, a salué «une victoire majeure pour les travailleurs»: «À l'heure actuelle, le salaire d'un trop grand nombre de travailleurs est insuffisant pour leur permettre de sortir de la pauvreté, ainsi que leur famille, et pour leur assurer des moyens de subsistance dignes. Cet accord est une étape importante vers une action internationale visant à garantir un salaire vital et constitue un véritable bond en avant pour la justice sociale.» ■

JB

**MÉTIER**

Reine de la route, la Vaudoise Océane Minguez est au volant d'un 40 tonnes.

PAGES 12 et 13

INTERVIEW

Danielle Tartakowsky s'exprime sur le pouvoir des manifestations de rue.

PAGE 14

**REPORTAGE**

Une pétition est lancée pour sauver la ferme alternative de Bassenges menacée par l'EPFL.

PAGE 16

«ON NE VEUT PAS DE BONUS MAIS LE MAINTIEN DES EMPLOIS!»

Une centaine de travailleurs ont organisé une action symbolique chez Vetropack à Saint-Prex pour montrer leur détermination à sauver le site. Témoignages



Les travailleurs de Vetropack ont jeté à la poubelle la lettre de leur direction proposant un bonus.

Textes Manon Todesco
Photos Thierry Porchet

La veille du week-end de Pâques, une centaine de travailleurs de Vetropack se sont réunis sur le site de Saint-Prex pour exiger le maintien de leurs emplois. Alignés, ils ont jeté l'un après l'autre dans une poubelle le courrier reçu quelques jours avant de la part de leur direction, qui propose un bonus équivalent à un mois de salaire si les objectifs de production pour 2024 sont atteints. «Non au bonus! On veut du travail!», ont scan-

dés les employés. Les lettres chiffonnées ont ensuite été placées dans un colis, accompagnées d'un paquet de cacahuètes en guise de cadeau, puis envoyées à Claude Cornaz, président du conseil d'administration de Vetropack. Pour rappel, la dernière verrerie de Suisse a récemment annoncé son intention de fermer son site vaudois, menaçant 174 emplois, et tout un savoir-faire. «Vetropack a investi des millions de francs en Autriche, en Ukraine et en Italie, mais pas un franc n'a été mis pour le site de Saint-Prex, dénonce Noé Pelet, secrétaire syndical du sec-

teur industrie pour Unia Vaud. Cela fait des jours qu'on joue au chat et à la souris avec une direction qui, après plusieurs rencontres, ne nous a toujours pas livré les chiffres que nous demandons. Le site vaudois ne serait plus rentable, mais nous n'en avons toujours pas la preuve!» Vetropack a aussi refusé à plusieurs reprises la prolongation du délai de consultation. Mais l'action du jeudi de Pâques semble avoir porté ses fruits: ce mardi, les travailleurs étaient informés que le délai était prolongé jusqu'au 30 avril. Une première victoire!

CASSER LA MOBILISATION

Au sujet du bonus promis, le syndicaliste rappelle que cette méthode «de la carotte» est contraire au droit. «Nous sommes en période de consultation, et cela consiste à trouver des solutions pour sauver les emplois. Ce plan de rétention n'est rien d'autre qu'une tentative de casser la détermination des employés à se battre pour le site et de les diviser.»

Enfin, Unia craint que, derrière cette fermeture, se cache une stratégie de spéculation immobilière qui rapporte beaucoup d'argent. «Nous demandons donc aux élus de maintenir ce terrain en zone industrielle sur plusieurs décennies pour éviter tout projet résidentiel», appelle Noé Pelet.

Afin de mettre tous ces éléments sur la table, Unia et la commission du personnel exigent que Claude Cornaz, qui est aussi actionnaire majoritaire à 71,6% de Vetropack, soit présent à la table des négociations. ■

TÉMOIGNAGES

PAULO, TECHNICIEN DE MAINTENANCE DEPUIS 17 ANS CHEZ VETROPACK, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU PERSONNEL «L'objectif qu'on vise est le sauvegarde des emplois. La phase de consultation est difficile, car la direction fait de la réten-



tion d'informations. De notre côté, nous avons beaucoup d'idées et de solutions, mais nous manquons de temps, et jusque-là, on nous a refusé de nous en accorder plus...»

L'annonce de la fermeture a été un vrai choc. On nous a appelés, nous la commission du personnel, à 7h30 le matin, c'était violent. Le métier est difficile et, pourtant, les employés sont fidèles à l'entreprise et très engagés: on ne compte pas nos heures sup! Il y a un fort attachement à l'entreprise et aux collègues, c'est donc d'autant plus dur.

Nous sommes aussi forcément préoccupés, car si Vetropack ferme, c'est tout un savoir-faire qui va s'en aller avec, définitivement.

Quant au bonus que la direction nous met sous le nez, comme une carotte pour motiver les troupes à travailler jusqu'au bout, ça n'a pas marché, je crois même que ça a eu l'effet inverse. On est déterminés à aller jusqu'au bout pour obtenir ce qu'on veut!» ■

ALBERTO, CONTRÔLEUR QUALITÉ DEPUIS 24 ANS CHEZ VETROPACK «C'est important d'être là pour montrer notre solidarité, mais aussi notre indignation, et défendre notre cause.

Ces derniers temps, nous avions un peu des doutes sur l'avenir du site, mais on n'imaginait pas du tout un scénario aussi brutal. C'est un



coup dur pour les collègues, certains le vivent très mal et sont très inquiets. Pour moi, tant qu'il y a de l'espoir, il faut se battre. Après, je ne cache pas que j'ai bientôt 59 ans, et si l'entreprise ferme, ça va être difficile de retrouver du travail. Ce n'est pas très réjouissant... On n'a rien à perdre, au contraire, on a tout à gagner! Donc si les choses ne bougent pas dans notre sens, on dura la ton!» ■

LES EMPLOYÉS LANCENT UNE PÉTITION

Le 26 mars, le personnel de Vetropack a reçu la visite et le soutien des sénateurs vaudois Pierre-Yves Maillard, par ailleurs président de l'Union syndicale suisse, et Pascal Broulis (photo ci-dessous). Ces derniers ont rappelé l'importance stratégique de maintenir une production de contenants en verre en Suisse et se sont également engagés à entamer toutes les démarches utiles au niveau fédéral, afin que l'ensemble des pistes soient sérieusement analysées en vue du maintien de la production sur le site de Saint-Prex.

A cette occasion, les travailleurs ont lancé une pétition en ligne contre la fermeture de l'usine, qui avait déjà récolté mercredi, à l'heure où nous mettions sous presse, 4000 signatures. ■

Pour signer la pétition: vaud.unia.ch/vetropack



1^{er} MAI: DEMANDEZ LE PROGRAMME!

«Baisser les primes, augmenter les salaires!» Tel est le slogan sous lequel est placé le 1^{er} Mai cette année. Il relie le thème des primes d'assurance maladie à la question plus large des revenus et montre clairement qu'il est temps d'alléger la charge des travailleurs et des travailleuses. Et qu'il est nécessaire, après des années de perte de salaire réel, d'augmenter les salaires. Voici le programme non exhaustif des manifestations en Suisse romande.

Fribourg

Dès 15h Place Python, stands, boissons. Prises de parole d'Alizée Rey du PS, de Nicole Aeby de Syna, de membres du SSP, de Katharina Schatton d'Uniterre et de Tuncay Oezdérmi de l'association IDHF.

18h Manifestation.

Puis After de la jeunesse militante.

Genève

Salaire minimum légal, conditions de travail dans les crèches, droit de vote des étrangers, et solidarité avec la Palestine

11h Rassemblement au Monument des brigadiers, rue Dancet. Prises de parole: JS genevoise, Centre démocratique kurde, ASOP.

13h Préparation du cortège (boulevard James-Fazy).

13h30 Départ du cortège.

De 16h à 20h Fête des travailleurs et des travailleuses aux Bastions. Moment convivial. Prises de paroles de la CGAS, de BDS et de l'Avivo.

Neuchâtel

Fleurier

Dès 11h accueil, apéritif, place de la gare et jardin public, salle Unia si mauvais temps

11h30 partie officielle.

Les Malbec, chanson française, swing-musette.

Repas, paella, soupes, desserts et boissons. Prix libre.

La Chaux-de-Fonds

Dès 11h Salle Ton sur Ton, rue du progrès 48, discours, musique, restauration.

14h Cortège.

Neuchâtel: 30 avril

Dès 17h15 Rassemblement à la Fontaine de la justice

18h15 Apéro et soirée musicale, rue Gleury 6.

20h Concerts: In trees, rock-pop, puis Djette la Daronne, tech-house-tribe. Repas et boissons.

TRANSJURANE

1^{er} MAI INTERJURASSIEN À DELÉMONT

11h Rassemblement place de l'Hôtel de Ville de Delémont.

11h30 Départ du cortège en direction de la gare puis du «Villebrequin». Discours de Véronique Polito, vice-présidente Unia, Fabien Amacin, secrétaire industrie d'Unia Transjurane, et la présidente de la Commission du personnel de Schaublin SA. Prise de parole du PSJ sur l'initiative 10%.

Apéro, repas à prix populaire à la bibliothèque d'objets «Le Villebrequin». Animation musicale par Vincent Vallat.

Vaud

LAUSANNE (sous réserve de modification)

Casino de Montbenon:

15h à 16h30 Atelier de bricolage parents-enfants «Dessine ta banderole ou ton t-shirt du 1^{er} Mai».

18h30 Discours et repas à la salle des fêtes du Casino. Place de la Riponne:

17h Rassemblement.

17h30 Discours et départ de la manifestation.

YVERDON-LES-BAINS (programme provisoire)

Caves du Château: table ronde, discussion sur les luttes ouvrières passées et présentes, notamment chez Paillard, grève de 1973, Leclanché ou Smood, ainsi que Micarna et Vetropack, avec des témoignages d'acteurs de ces mouvements.

Place Pestalozzi: invitation de paysans pour parler de leur problématique avec notamment le syndicat Uniterre. Cortège sur le thème de la Palestine.

Points de restauration cubaine, kurde et palestinienne et rencontre avec ces populations qui subissent de la discrimination.

Valais

Sion

Place du Scex

17h Ouverture des stands. Ravitaillement par l'OSEO Valais.

18h Discours de Patricia Constantin, 2^e vice-présidente du Grand Conseil valaisan, Christian Dandrès, président du SSP-VPOD, Aldo Ferrari, coresponsable du secteur des arts et métiers à Unia, Luis Vaudan-Bellaro, directeur de l'OSEO Valais.

19h Animation avec Page 13, groupe pop-rock.



BRÈVES

EXPOSITION «RWANDA, MÉMOIRE D'UN GÉNOCIDE»

A l'occasion de la 30^e commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda, le photographe et journaliste Michel Bührer expose au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne du 9 au 20 avril. Il présente ses images et les témoignages de survivants qu'il a recueillis entre septembre 1995 et mars 1996. Comme il le rappelle dans son carton d'invitation, le génocide a débuté juste après que l'avion du président rwandais de l'époque ait été abattu, le 6 avril 1994. «Dès le lendemain, les milices Hutu *interahamwe*, formées par le parti du président, commencent à attaquer aux Tutsi comme groupe ethnique. Quelques Hutu opposés au génocide ou ceux qui tentent de cacher les

Tutsi sont menacés, voire assassinés. L'armée nationale prête main-forte aux milices et très souvent les autorités locales, voire les Eglises, les encouragent. Il apparaîtra rapidement que les massacres avaient été organisés et planifiés en vue de détruire les Tutsi. Le génocide des Tutsi a fait entre 800 000 et un million de victimes en trois mois et demi.» ■ L'ES

Forum de l'Hôtel de Ville, place de la Palud 2, Lausanne, du 9 au 20 avril. Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h à 14 h et de 17h à 19h, les mercredis et samedis de 11h à 17h. Dimanche fermé.

FORMATION JOURNÉE D'ÉTUDE APRÈS 30 ANS DE LOI SUR LA PARTICIPATION

L'institut de formation Movendo organise une journée d'étude sur la Loi sur la participation, entrée en vigueur en 1993. Depuis, cette dernière n'a pas évolué et est restée lacunaire. Lors de cette journée, un bilan sera dressé sur la base de diverses questions: comment les bases légales dessinent-elles la participation au sein des entreprises? Quelle est la marge de manœuvre des représentations du personnel et des syndicats? De quelles améliorations avons-nous besoin à l'avenir pour plus de participation des travailleuses et des travailleurs et pour que la démocratie ne s'arrête plus aux portes des entreprises? Plusieurs intervenants parleront des

questions juridiques mais également de leurs expériences avec la Loi sur la participation et la collaboration entre les représentations du personnel et les syndicats. Y prendront part notamment le juriste Jean Christophe Schwaab, ancien conseiller national, et Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia.

La journée d'étude s'adresse plus particulièrement aux membres des commissions du personnel et aux secrétaires syndicaux. Elle aura lieu le 3 mai, toute la journée, à Berne.

■ L'ES

Informations et inscriptions sur movendo.ch

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

Fribourg

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à M. et Mme Carlos et Augustina Pinto au 078 803 62 43 ou carlosmendes614@gmail.com

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous

(à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève. Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client. Formulaire U1: geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités: Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Fleurier

Permanences syndicales: tous les 15 jours, le

jeudi de 13h à 18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Le Locle

Permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90:

du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierré, Martigny, Monthei: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

S

«LICENCIEZ QUELQU'UN À 64 ANS EST INHUMAIN ET ABUSIF!»

Un ouvrier congédié un an avant sa retraite a saisi les Prud'hommes. Son ancien employeur, les Usines métallurgiques de Vallorbe, a accepté de verser près de quatre mois de salaire, en rejetant toute responsabilité

Sylviane Herranz

PROTÉGÉ PAR L'ARTICLE 25.5 DE LA CCT MEM

C'est avec une certaine appréhension, mais déterminé, que Veli Gashi arrive ce lundi 4 mars à l'audience du Tribunal des prud'hommes d'Yverdon qui doit statuer sur son licenciement abusif par les Usines métallurgiques de Vallorbe (UMV), après presque 22 ans de service et à une année de sa retraite. Les faits remontent à l'été 2022. Veli Gashi a 64 ans. Il travaille depuis l'an 2000 aux UMV, avec une courte interruption en 2009, moment où il subit un premier licenciement. Il y retourne rapidement, en mission temporaire. Deux ans plus tard, il signe un nouveau contrat fixe. Au mois de juin 2022, l'opérateur apprend que l'entreprise va augmenter les salaires. Il demande à son contremaître s'il est concerné. «Non, vous êtes au plafond», m'a-t-il expliqué, en ajoutant que je pouvais partir quand je voulais...» Une semaine après, il est appelé par les ressources humaines. «On m'a demandé: «Tu sais pourquoi tu es là?» J'ai répondu que j'allais toucher une prime. Ils m'ont dit: «Non, on va te licencier...» De retour à l'atelier, il refuse de mettre en route sa machine. Et demande à partir tout de suite. «Quinze autres employés ont été licenciés en même temps que moi. Deux ont retrouvé un poste à l'usine. Sur les treize restants, nous étions huit de plus de 55 ans», explique l'ouvrier en marge du procès. Un an et demi plus tard, il est toujours marqué par ce coup brutal. «C'est dur. Je n'avais jamais eu de reproche, jamais été malade. J'ai manqué quelques mois après une opération de l'épaule due à une chute au travail. Ma maison est à cinq minutes de l'atelier. Quand j'étais au chômage, c'était très difficile. J'ai compris une chose, on est tous des numéros.»

CONCILIATION DEVANT LA COUR

Revenons à l'audience du 4 mars qui se tient dans les murs du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois. Au vu de la grave violation de la personnalité du travailleur, la requête aux Prud'hommes exige de l'entreprise une indemnité de six mois de salaire pour licenciement abusif, soit le maximum prévu par le Code des obligations. Dans la salle, Veli Gashi, accompagné de son avocate, Mme Irène Schmidlin, fait face aux repré-

Manon Todesco

Joao (prénom d'emprunt) a 61 ans. Carreleur, il travaillait dans une entreprise genevoise depuis seize ans. En octobre 2023, il tombe malade et se retrouve en arrêt. Mais à la fin du mois, il ne perçoit ni salaire, ni indemnités... Joao contacte alors l'assurance perte de gain (APG) qui lui répond que, son employeur n'ayant pas cotisé, il ne touchera rien de leur part», explique José Sebastiao, secrétaire syndical Unia en charge du dossier. Pour rappel, l'APG est une cotisation payée paritaire entre patron et employé. Les montants ont donc été prélevés à Joao, comme l'indiquent ses fiches de salaire, mais ils n'ont pas été versés à la caisse par l'employeur. «Il s'est alors tourné vers sa patronne qui lui a dit qu'elle n'avait pas de liquidités pour le payer... Résultat des courses: Joao n'a aucun revenu depuis cinq mois», s'indigne le syndicaliste. «Je n'ai pas eu d'autre choix que d'emprunter de l'argent à mon fils pour survivre», lâche Joao, qui n'avait rien vu venir quant à la situation financière de l'entreprise. «Il y a cinq ans, j'ai été opéré du dos et l'APG a été versée sans aucun problème...» Pendant son arrêt maladie, Joao apprend que ses collègues (l'entreprise comptait sept employés) sont licenciés et que les derniers salaires n'ont pas été versés. «La société s'est débarrassé de son ma-

tériel et de ses véhicules», informe José Sebastiao. «Tous les éléments laissent penser qu'elle va procéder à une mise en faillite. L'entreprise est criblée de dettes. Les extraits montrent que les charges sociales n'ont pas été payées depuis au moins 2022.» Unia devra vérifier, mais il semblerait que la société ait aussi failli à ses obligations en matière d'AVS et de LPP... Contactée, la patronne n'a pas répondu à nos sollicitations.

QUE FAIT LE CONSEIL D'ÉTAT?

La question qui se pose maintenant est: qui va payer Joao? En effet, si l'entreprise se met en faillite, il est fort probable qu'il n'y ait rien à récupérer pour indemniser les travailleurs. Quant aux indemnités en cas d'insolvabilité, Joao n'y aura pas droit, car il faut avoir travaillé les derniers mois, et lui était en arrêt maladie... «C'est un scandale!», dénonce le responsable syndical. «Bien que malade, Joao a dû demander à son médecin de déclarer de nouveau apte à travailler afin de pouvoir démissionner avec effet immédiat et s'inscrire au chômage. Il devrait commencer à toucher ses indemnités à la fin du mois, mais pour les cinq précédents, on fait quoi?» Le carreleur souhaite retrouver un emploi, mais dans le cas où il n'y arriverait pas, il aurait tout de même droit à la retraite anticipée à 62 ans. Unia interpelle le Conseil d'Etat, et notamment

Delphine Bachmann, en charge de l'Economie et de l'Emploi, qui a proposé une charte pour combattre le fléau des fraudes aux assurances sociales. «Cette charte, à part être un coup médiatique, elle sert à quoi? Est-ce que les entreprises malhonnêtes ne vont plus l'être car cette charte existe? Est-ce qu'elle apporte une solution pour Joao?»

SYSTÈME D'EXPLOITATION

Le cas de Joao est, hélas, assez classique. «Ils sont des milliers de travailleurs chaque année à vivre une même situation à Genève, déplore José Sebastiao. Les entreprises peuvent ouvrir des sociétés et les fermer sans avoir à payer ce qu'ils doivent aux employés. C'est le paradis pour les patrons et le calvaire pour les employés. Au final, les travailleurs sont toujours les dindons de la farce!» Unia a rédigé une requête de conciliation auprès du Tribunal des prud'hommes. «Il n'est même pas sûr que l'employeur se présente», commente Rodrigo Ruiz Cespedes, juriste chez Unia. «Nous pourrions déposer une plainte pénale pour faillite frauduleuse, mais il faut pouvoir le prouver et les procédures sont longues et coûteuses. Et même dans les cas où l'on gagne, il est parfois très compliqué d'obtenir les sommes. Dans ces conditions, les travailleurs lésés abandonnent et cela profite aux patrons.» ■



Veli Gashi, ici en compagnie de son avocate Mme Irène Schmidlin, devant l'entrée de la salle d'audience des Prud'hommes à Yverdon. Il en ressortira heureux d'avoir mené le combat jusque-là pour faire valoir ses droits.

sentants des UMV, Rakia Trivier, responsable RH, et Mme Munoz, avocate. La présidente du tribunal tente une transaction, après l'échec de l'audience de conciliation tenue l'année dernière. A l'époque, les UMV avaient proposé de conclure l'affaire pour un mois de salaire. Ce que l'ouvrier avait refusé. S'appuyant sur un arrêt de 2023 concernant un cas semblable où l'employeur avait été condamné à payer quatre mois et demi de salaire, Mme Irène Schmidlin ouvre la porte à une proposition de transaction. De son côté, l'avocat des UMV, contestant tout caractère abusif du licenciement de Veli Gashi, se dit prêt lui aussi à transiger. L'audience est suspendue. Dans le couloir, chaque partie murmure dans son coin. Puis, les représentants des UMV font signer à l'avocate de l'opérateur. Une proposition est faite. Qui sera formalisée devant la cour: l'entreprise

s'engage à verser une indemnité nette de 15 000 francs à Veli Gashi, cela, précise Mme Munoz, «sans reconnaissance de responsabilité». La proposition est acceptée, ce qui met un terme à la procédure et permettra à l'ouvrier, comme l'a souligné son avocate durant l'audience, de passer à autre chose.

INDEMNITÉ ÉQUIVALENTE À PRESQUE QUATRE MOIS DE SALAIRE

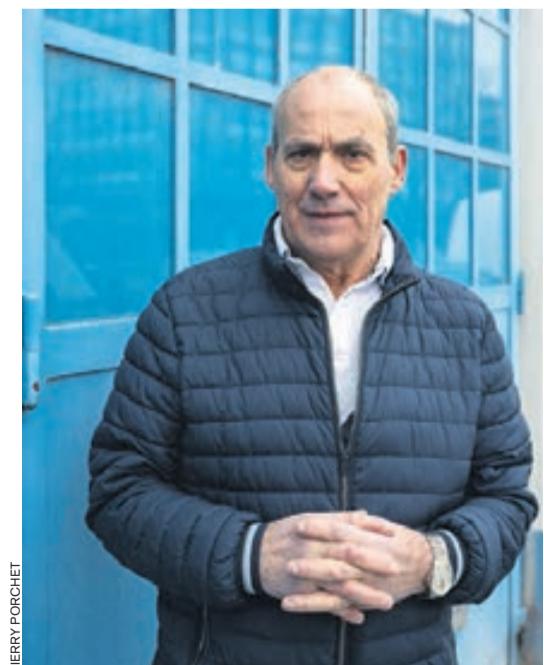
Cette somme, bien que n'engageant pas la responsabilité de l'entreprise, représente près de quatre mois du salaire net touché par Veli Gashi. Soit une indemnité importante qui n'était pas gagnée d'avance, tant la procédure aux Prud'hommes est longue et difficile. Cette indemnité témoigne que les UMV ont préféré payer plutôt que défendre jusqu'au bout leur position. «Nous aurions bien sûr préféré un jugement qui aurait permis d'affir-

mir l'interprétation de l'article 25.5 de la CCT protégeant les travailleurs âgés. Car il est clair que licencier quelqu'un à 64 ans, dans une usine de plus de 200 employés, est inhumain et abusif», commente Fiona Donadello, qui ajoute que, pour Unia, de tels licenciements doivent pouvoir être annulés.

De son côté, Veli Gashi est heureux de ce dénouement. Celui qui a consacré toute sa vie à travailler dur pour nourrir sa famille, d'abord à la campagne comme saisonnier, dans les années 1990, après son arrivée du Kosovo, puis aux UMV, explique: «Je suis content d'être allé jusque-là. Je dis merci à Unia. Tout le monde a fait beaucoup pour moi. Je ne regrette pas d'être membre du syndicat!» ■

«Les travailleurs sont toujours les dindons de la farce!»

En arrêt maladie, Joao n'a perçu aucun revenu pendant cinq mois, car son employeur n'est pas à jour avec ses cotisations sociales. Unia dénonce un système qui profite seulement aux patrons



«Je n'ai pas eu d'autre choix que d'emprunter de l'argent à mon fils pour survivre», lâche Joao, qui n'avait rien vu venir quant à la situation financière de son entreprise.

LA BELLE ET LE CAMION-BENNE

La Vaudoise Océane Minguez évolue dans un monde presque exclusivement masculin: celui des chauffeurs poids lourds. Cette jeune femme n'en tire pourtant aucune fierté, elle se sent juste heureuse et libre au volant de son 40 tonnes. Et c'est bien là l'essentiel!

Alain Portier
Photos Olivier Vogelsang

Petit matin calme et frisquet à Penthaz, bourgade du Gros-de-Vaud. Océane Minguez fait le tour de son camion rouge pivoine pour contrôler les pneus et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites. Tout est en ordre. La jeune femme (elle a 28 ans) grimpe prestement dans la cabine, prend place dans le confortable siège conducteur et met le contact. Sous le capot de son puissant Volvo FMX, taillé tout exprès pour le travail de chantier, le moteur de 540 chevaux vrombit. Sourire.

Les journées de cette entrepreneuse - elle a fondé Océane Transports il y a trois ans avec son compagnon Christophe Emery - démarrent immuablement ainsi. Mais la suite varie. «Mon travail, mes horaires et mes trajets changent selon la demande, il n'y a pas un jour pareil, raconte-t-elle. Les routes que j'emprunte, les missions que j'effectue sont à chaque fois différentes.» Comme les paysages qui défilent derrière son pare-brise. Avant de partir en vadrouille, notre chauffeure équipe toujours son 40 tonnes en fonction des tâches qui lui sont assignées. Une benne basculante pour tout ce qui est matériaux de chantier, un thermos pour la pose d'enrobé bitumineux ou encore un plateau pour l'acheminement de matériel (une grue, par exemple). «Je loue parfois une remorque et là je peux transporter jusqu'à 60 tonnes! Son véhicule a une balance intégrée. «Comme ça, je connais le poids que j'embarque et

j'évite les surcharges et les amendes sa-lées qui vont avec.»

CHAUFFEURE SOLITAIRE

«On se sent libre au volant, on est autonome, indépendant, sans chef sur le dos.» Océane Minguez apprécie tout particulièrement la solitude de son habitatcle qu'elle a aménagé afin de la rendre davantage cosy. Il y a sa petite tribu de peluches qui la suit partout, son micro-onde pour réchauffer ses petits plats et un frigo pour mettre des boissons au frais. Sans oublier la fameuse plaque sur laquelle figure son prénom. «C'est toujours un chauffeur qui l'offre, ça porte bonheur!» De la musique sort des haut-parleurs. Certains chantent sous la douche, elle c'est plutôt dans son camion. Elle écoute également la radio pour avoir des nouvelles de la route. La pluie, la neige, le verglas, elle s'en accommode. «J'suis bien au chaud dans ma cabine.» En revanche, elle peste contre le trafic qui ne cesse de s'intensifier depuis quelques années. «Ça gâche un peu le plaisir de rouler et ça a évidemment des incidences sur la rentabilité du job, on fait moins de voyages qu'avant. Pas de quoi entamer sa bonne humeur contagieuse. Le cinq-essieu s'engage sur un chemin de terre bringuebalant qui mène à un chantier. Ça tangue jusqu'à l'arrêt. Océane Minguez sort pour aller discuter avec le machiniste chargé de remplir sa benne. Elle manœuvre ensuite son véhicule, qui mesure une dizaine de mètres de long (avec la remorque, il peut dé-

passer les 18 mètres!) sur 2,55 de large, pour le positionner idéalement. Tout cela avec une aisance sidérante. «Pour moi, ce n'est pas compliqué.» On la croit sur parole.

Il faut dire que cette Vaudoise d'adoption - elle a vécu du côté d'Alicante entre 4 et 17 ans - a baigné dans l'univers des semi-remorques et autres gros culs (comme on dit dans le jargon) depuis l'enfance. «Mon papa était routier et ma maman a passé le permis camion pour pouvoir effectuer avec lui, en duo, des transports internationaux entre l'Espagne et l'Angleterre.» Notre interlocutrice se souvient qu'elle se bagarrait avec sa sœur pour être la première à se hisser dans le bahut familial...»

MONDE DE MECS

De retour en Suisse, après cette parenthèse ibérique et ensOLEillée à laquelle la crise a mis un terme prématûrement, Océane Minguez a décroché une place d'apprentissage de conductrice de poids lourds dans une entreprise que connaît son père. «C'était un choix évident, naturel, que je n'ai jamais regretté. Conduire des camions, c'est devenu une véritable passion.» Nous voilà arrivés à la décharge pour vider la benne avant de repartir pour un nouveau tour.

A tout juste 18 ans, cette teenager s'est donc retrouvée propulsée, du jour au lendemain, dans un univers presque exclusivement masculin. «Ça ne m'a jamais posé de problème», affirme-t-elle.

Retour à l'intérieur de son imposant Volvo FMX. La route est juste assez large

pour croiser cette grosse camionnette

punaises des calendriers de pin-up, à passer les 18 mètres! sur 2,55 de large, pour le positionner idéalement. Tout cela avec une aisance sidérante. «Pour moi, ce n'est pas compliqué.» On la croit sur parole.

Cette vingtaine a du caractère - il en faut pour s'imposer dans ce monde de mecs! - et pas vraiment le physique de l'emploi. Enfin, celui que l'on imagine parfois. «C'est vrai que je n'entre pas dans le cliché du routier, je ne fais pas deux mètres de haut et autant de large. Et le week-end comme en soirée, c'est sûr que je ne suis pas en salopette.» Elle rit et se rejouit aussi de constater que sa profession attire toujours plus de femmes: «C'est bien, ça fera évoluer les mentalités.»

REINE DE LA ROUTE?

Féminine, coquette, Océane Minguez l'est. Mais pas du genre à «passer une demi-heure à se maquiller» comme l'aurait souhaité les producteurs de l'émission de télé réalité Les reines de la route (diffusée sur la chaîne 6ter) qui l'ont récemment contactée. «Pour leur mise en scène, ils auraient voulu aussi que je dorme dans mon camion. Ça n'avait vraiment aucun sens.» Droite dans ses chaussures de chantier, elle leur a simplement précisé qu'elle ne correspondait pas au profil recherché. The show must go on. Mais sans elle.

Retour à l'intérieur de son imposant Volvo FMX. La route est juste assez large pour croiser cette grosse camionnette

de livraison. «A cause du poids du véhicule et de son gabarit, la conduite est bien différente de celle d'une voiture. Même à vide, un 40 tonnes ne freine pas et ne réagit pas comme une auto. Il faut vraiment avoir les yeux partout.» Piloter un tel engin nécessite sang-froid et concentration, ce qui induit forcément de la fatigue. Embaqué à bord, le tachygraphe veille à ce que notre chauffeure se conforme aux prescriptions en vigueur sur les temps de travail et de repos.

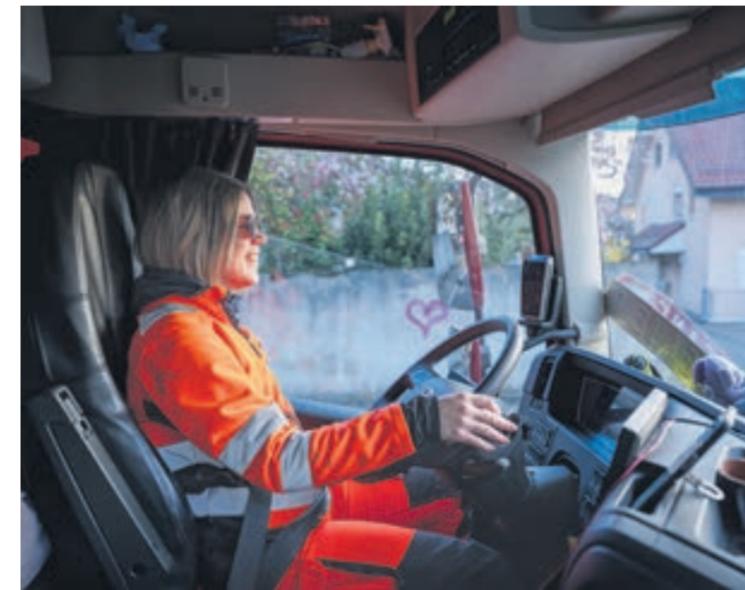
De toute façon, l'après-midi touche à sa fin. Sa journée de labeur également. Reste à faire le plein. Cinquante litres au cent: ça fait mal au porte-monnaie, et ce n'est pas très écolo. La jeune femme encaisse la remarque et réplique aussitôt: «Le problème, c'est que les poids lourds électriques ou à hydrogène sont hors de pris et pas encore vraiment au point pour le boulot de chantier. Alors, pour économiser du carburant et ménager l'environnement, j'essaie de rouler Eco-Drive.» Et à la ville, elle conduit une voiture hybride.

Le camion rouge disparaît à l'horizon. Océane Minguez, sur la route toujours... ■

Pour visionner notre vidéo d'Océane au volant de son 40 tonnes:
youtube.com/@levenementsyndical



Chaque matin, aux aurores, Océane Minguez fait vrombir les 540 chevaux de son cinq essieux. Le camion a été préparé pour la tâche du jour et soigneusement inspecté. Cette passionnée de la conduite s'élanse ensuite sur la route.



LE POUVOIR DE LA RUE

L'historienne française Danielle Tartakowsky donnera à La Chaux-de-Fonds une conférence sur les manifestations de rue. Un puissant moyen de contestation



Pour Danielle Tartakowsky, il y a, depuis une vingtaine d'années, une volonté du pouvoir de se débarrasser des manifestations de rue. Un tournant qui n'a pas été admis par les organisations qui continuent à appuyer leurs revendications par des démonstrations de force. Ici, à Chambéry, lors de la mobilisation contre la réforme des retraites en janvier 2023.

Propos recueillis par Sonya Mermoud

De tout temps, l'espace public a servi de lieu d'expression à la protestation. Non sans impacts majeurs comme en France où, du XIX^e au XXI^e siècle, des grèves aux révoltes, des mouvements de la rue ont contribué à faire et à défaire les régimes, à générer des évolutions dans la société. Historienne française spécialisée dans les manifestations de rue et auteure de plusieurs ouvrages y relatifs, Danielle Tartakowsky donne quelques repères.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelles ont été en France les principales évolutions des manifestations de rue et leur légitimité?

Lors de la Révolution française, puis durant près d'un siècle, la Rue, dotée d'une majuscule, a contribué à la chute et à la reconstruction des régimes politiques. Les Républicains victorieux vont à ce titre interroger la légitimité de mouvements destinés à se faire entendre des pouvoirs publics par d'autres voies que celles alors établies. Ils estiment que le suffrage universel – combiné aux libertés démocratiques des années 1880 – constitue le cadre légal permettant à chacun d'exprimer et donc de «manifester» individuellement sa pensée. Pour cette raison, le régime n'intègre pas la manifestation au rang des libertés garanties. Ce droit n'a à ce jour jamais été inscrit dans nos constitutions mais, depuis 1995, il s'est imposé comme tel.

Cette situation n'a pas réfréné ce mode de contestation...

Effectivement. En France, les manifestations se multiplient dès les années 1880, puis après-guerre avec plus d'ampleur encore, portées par une multiplicité d'acteurs, de droite comme de gauche, et ce malgré l'absence de cadre juridique. Leur croissance et la violence advenue à partir de 1934 sont à l'origine, un an plus tard, d'un décret-loi. Celui-ci institue le principe, toujours en vigueur, de la déclaration préalable auprès des autorités. Il permet de négocier le trajet et l'organisation de la manifestation dans une coconstruction avec les pouvoirs publics.

Les manifestations se sont multipliées, mais pour quels résultats?

Entre 1934 et 1968, les manifestations ont acquis une centralité politique forte en France. La Rue a accéléré des crises politiques majeures et leur sortie. Elle a été un moyen de les gérer dans le système existant. À partir des années 1970, une série de grands mouvements sociaux sont venus à bout de lois et de projets de loi. Les manifestations se sont progressivement imposées implicitement comme une sorte de référendum d'initiative populaire. Cette séquence se referme toutefois en mai 2003 lors d'une nouvelle mobilisation syndicale contre un projet de réforme des retraites après son échec en 1995. À cette occasion, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin déclare : «Ce n'est pas la Rue qui nous gouverne.» Il y a une volonté du pouvoir de se débarrasser des manifestations, les associant au chaos, à la théorie de la foule et de ses passions irréfléchies. A droite comme à gauche, ce tournant n'a pourtant pas été admis par les organisations qui continuent épisodiquement à se réclamer de la force du nombre pour légitimer leurs revendications. Et différentes mobilisations comme celle du mouvement des Gilets jaunes ont obligé le gouvernement à reculer.

La répression a néanmoins augmenté...

On a assisté à une redéfinition des stratégies du maintien de l'ordre. Depuis la «révolte des banlieues» de 2005, on recourt à des interpellations là où, dans d'autres pays, prévaut la mise à distance. On fait usage d'armes létales, de la technique de l'encerclement, au prix d'une violence jugée disproportionnée par les instances internationales. Avant, il y avait rarement des affrontements directs. Canons à eau et gaz lacrymogènes étaient privilégiés. Le ton s'est clairement durci, il y a une logique d'escalade. Même participer à un cortège du 1^{er} Mai avec des petits enfants, un bébé en poussette, est désormais irresponsable.

Faut-il craindre une interdiction des manifestations?

Il nous faut en France rester vigilants pour que le droit de manifester, validé par la jurisprudence mais non inscrit dans la Constitution, ne soit pas restreint. Et ce aussi en raison du

phénomène des *black blocs* qui intègrent des cortèges en s'affranchissant des codes négociés. À l'échelle européenne également, des restrictions et des contrôles menacent de limiter ce droit.

Hormis les avancées ou non d'une cause, les manifestations jouent-elles aussi un rôle social? Consolident-elles les organisations qui les mettent sur pied?

Elles produisent des effets diversifiés et contribuent à la permanence du groupe. Dans une société de plus en plus individualiste, c'est un moment de construction du nous, un moyen de réaction à l'isolement notamment aussi, dans le monde professionnel, face à des organisations du travail morcelées, divisées, externalisées. Les manifestations ont par ailleurs un caractère festif dans le bon sens du terme fédérant des personnes autour d'une cause partagée, en vue d'agir ensemble. La pratique a également une dimension symbolique, évoquant une marche vers un monde, un horizon meilleurs.

Il y a aussi une tendance à une mondialisation des combats, des causes...

Durant le dernier quart de la décennie, de nouveaux mouvements pour la défense de droits communs témoignent d'une universalisation des affects et s'appuient sur elle pour construire des solidarités par-delà les frontières, grâce notamment aux réseaux sociaux. Les manifestations ont pour fonction de mettre à l'agenda des questions inédites, comme celles féministes, du dérèglement climatique, des *Black Lives Matter*, etc., qui n'ont pas de centralité dans les débats. Et qui sont susceptibles de générer des mobilisations planétaires. ■

La conférence aura lieu le vendredi 19 avril à 18h15 au Club 44, rue de la Serre 64, à La Chaux-de-Fonds, dans le cadre du Festival Histoire et Cité. Entrée libre.

Voir aussi ci-contre.

MÉTRO BOULOT SOCIO



ADAPTER LES INADAPTÉS

Malgré la pénurie de main-d'œuvre qui règne dans de nombreux secteurs économiques, une partie de la population reste exclue de l'activité salariée. Des situations de handicap ou de grande précarité, des ruptures scolaires ou familiales, ou des troubles psychiques créent des situations de vulnérabilité qui peuvent temporairement ou durablement éloigner des personnes du marché du travail.

La plupart de ces situations sont prises en charge par les assurances sociales ou l'aide sociale, qui conditionnent le versement d'aides financières à une participation à des mesures d'insertion. À terme, celles-ci sont censées déboucher sur une réintégration dans le marché du travail ordinaire, et rendre ainsi «aptes» des gens que les aléas de la vie ont rendu «inadaptés» à échanger leur force de travail contre du salaire. Une étude corédigée par la Haute école de travail social et de la santé (HETSL) estime à environ 130 000 les personnes «activées» dans de telles mesures en Suisse, que ce soit au sein de fondations spécialisées, d'entreprises sociales, d'ateliers protégés, ou à travers des postes subventionnés dans des entreprises privées ou l'administration publique.

Cette étude, comme d'autres que la HETSL mène à ce sujet, montre l'aspect ambivalent de l'insertion socioprofessionnelle. D'un côté, les bénéficiaires apprécient l'accompagnement social qui leur permet de valoriser leurs expériences et leurs compétences pour acquérir davantage d'autonomie économique et de reconnaissance sociale. De l'autre, ces mesures sont traversées par de nombreuses tensions : entre des objectifs qui visent à la fois la capacitation de personnes vulnérables et leur productivité à court terme ; entre une rémunération à hauteur des indemnités sociales et celle des salariés «ordinaires» sur les mêmes lieux de travail ; entre les missions des professionnels de l'insertion qui doivent

conjurer la temporalité du travail social avec la pression financière à la «réussite», mesurée par la rapidité de l'insertion dans le marché du travail primaire. Dans l'appréciation syndicale, ce sont d'ailleurs souvent les aspects problématiques qui prennent le dessus (on se souvient, par exemple, de l'opposition des syndicats genevois à l'introduction des Emplois de solidarité).

Or, ces tensions sont révélatrices d'une contradiction plus profonde inhérente à la politique d'activation. Cette dernière part du principe moral que l'individu est responsable de sa situation de vulnérabilité et qu'il peut transformer ses incapacités en capacités à exercer une activité rémunérée. Le poids de l'insertion repose sur lui, et non pas sur l'employeur, et ce à l'heure même où le marché du travail est de moins en moins inclusif pour des personnes à besoins particuliers, où les impératifs de productivité sont de plus en plus prédominants et les rapports sociaux en entreprise toujours plus brutaux. Ainsi, l'extension de la zone de combat du travail salarié à des catégories qui en étaient jusqu'à là épargnées les confronte, une fois l'intégration «réussie», à de multiples discriminations : elles sont plus souvent cantonnées à des emplois précaires, gagnent des salaires inférieurs à la moyenne et ont un risque plus élevé de se retrouver au chômage ou parmi les *working poor*.

Ces questions ont une portée éminemment syndicale, et un bilan de la politique d'insertion s'impose. A cet effet, le réseau de compétences Marché du travail, insertion et sécurité sociale (MatSS) de la HETSL organise ce mercredi 10 avril un colloque, centré sur l'insertion des jeunes, ouvert aux professionnels, académiques et syndicalistes. ■

Alessandro Pelizzari
Directeur de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)

BRÈVES

GENÈVE 1000 FRANCS EN ATTENDANT LA 13^e RENTE

A Genève, la pétition de l'Avivo pour une prime de 1000 francs en faveur des rentiers AVS/AI a été approuvée par le Grand Conseil. Bénéficiant de l'abstention de certains députés des groupes du Centre et de Libertés et justice sociale, une majorité formée de la gauche et du MCG a voté son renvoi au Conseil d'Etat. Opposé au texte, celui-ci doit maintenant faire contre mauvaise fortune bon cœur et présenter un rapport d'application.

Déposée en juin 2023 par l'association de défense des retraités et signée par plus de 4000 personnes, la pétition demande le versement d'une «prime exceptionnelle de 1000 francs» aux personnes percevant des prestations complémentaires de l'AVS/AI ou de l'aide sociale du Service

des prestations complémentaires, soit quelque 28 000 bénéficiaires. L'argumentaire évoque l'augmentation des prix, qui «pèse lourdement sur le budget des personnes qui vivent le plus difficilement dans notre canton», et l'ex-cédent de 543 millions inscrit dans les comptes 2022 de l'Etat. Or, pour 2023, le Canton affiche un boni encore plus considérable : 1,4 milliard.

Dans un communiqué, l'Avivo a salué le vote du parlement en invitant l'exécutif à mettre rapidement en œuvre cette décision. «Avec l'annonce impressionnante des résultats des comptes de 2023, l'Avivo estime qu'il n'y a plus d'arguments financiers valables pour ne pas accorder cette aide aux personnes âgées concernées», écrit l'organisation. ■JB

GENÈVE LES MANIFESTATIONS AU PROGRAMME DU FESTIVAL HISTOIRE ET CITÉ

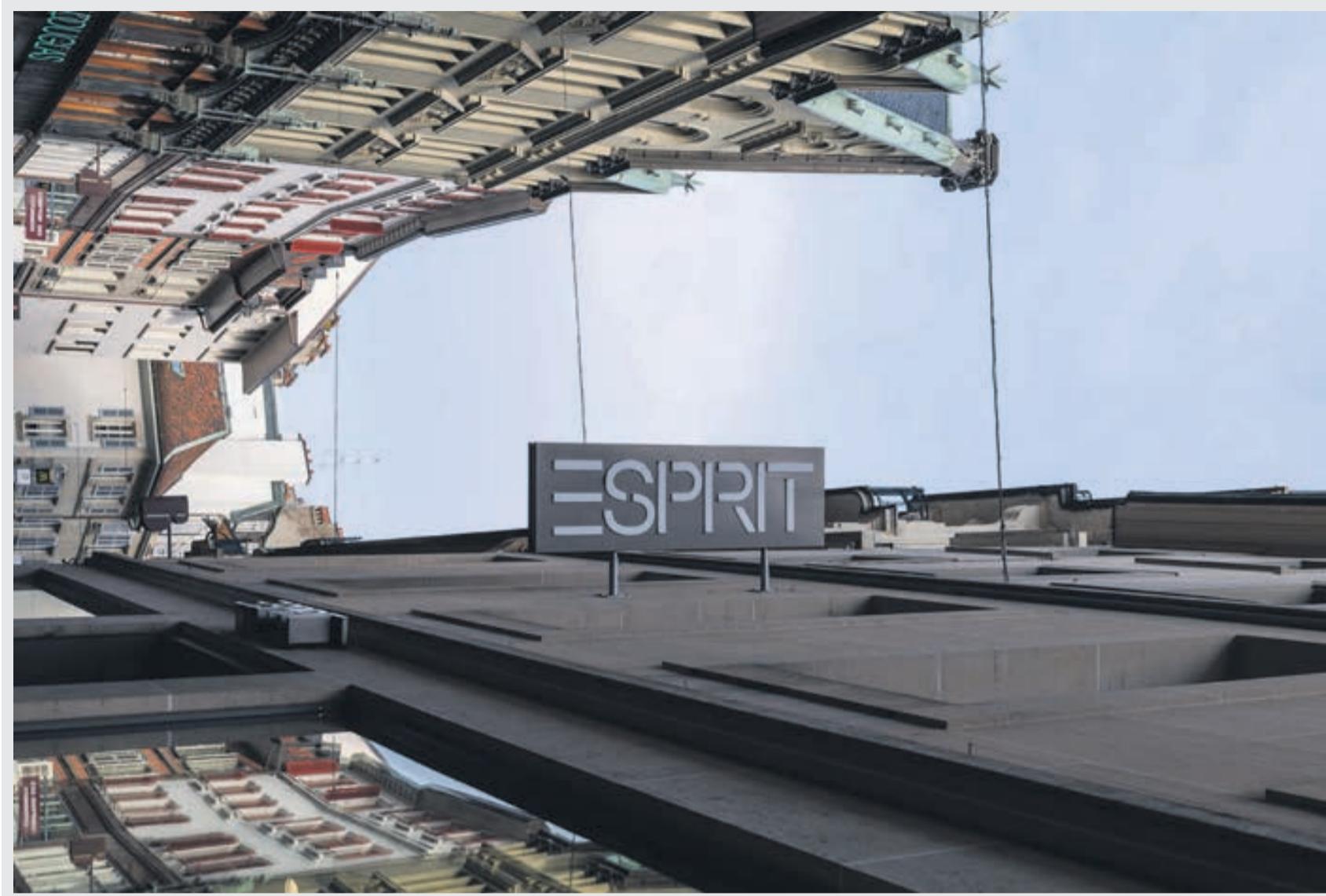
«Dans la rue» est le thème de la neuvième édition du Festival Histoire et Cité, qui se tiendra du 15 au 21 avril à Genève, Lausanne, Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'aux châteaux de Prangins et de Nyon. Le festival universitaire et a pour ambition de replacer les enjeux contemporains dans une perspective historique à travers une centaine d'événements aux formats variés.

Il y sera question évidemment d'occupation de la rue par les mouvements populaires et sociaux, notamment des manifestations genevoises au XX^e siècle, qui feront l'objet le 19 avril de 12h15 à 13h45 à Uni Dufour (rue du Général-Dufour 24, Genève)

d'une présentation de matériel visuel et sonore par le Collège du travail, les Archives contestataires et le collectif «Notre histoire compte», avec les historiens Patrick Auderset, Frédéric Deshusses et Isabelle Sentis.

Le 18 avril de 12h15 à 13h15, la Bibliothèque de Genève (promenade des Bastions 8) ouvrira aussi ses collections d'affiches pour une discussions sur les mouvements de solidarité internationale (1968-1985) avec l'historien Nuno Pereira et le militant internationaliste Florian Rochat. ■L'ES

Festival Histoire et Cité, du 15 au 21 avril en Suisse romande, informations et programme complet sur histoire-cite.ch



L'INSTANTANÉ

BOUTIQUES TERRASSÉES...

Photo Olivier Vogelsang

C'est le choc, la semaine dernière, pour le personnel des enseignes Esprit non franchisées. Les vendeuses et les vendeurs ont appris par mail, quelques jours avant Pâques, la faillite de leur employeur et la fin immédiate des activités. Portes closes. Affichettes sur la devanture. Des salariés dans le désarroi total. Une violence sans nom pour celles et ceux qui, chaque jour, se dévouaient à cette marque dans leur travail. Le syndicat Unia invite toutes les personnes concernées à le contacter afin d'être soutenues et de défendre leurs droits dans cette situation difficile. ■ SH

Lire aussi en page 3.

BRÈVES

DÉNONCER L'IMPÉRIALISME DES MULTINATIONALES

Comme chaque année, quelque 400 négoceurs et financiers du business des matières premières se réuniront à l'Hôtel Beau-Rivage à Lausanne du 8 au 10 avril. Face au Commodities Global Summit organisé par le journal économique *Financial Times*, un contre-sommet est mis sur pied les 6 et 7 avril pour dénoncer les pratiques néocoloniales des multinationales par la coalition Stop-Pillage. Cette dernière est composée des associations suivantes: Attac Suisse, Collectif Sud Global, Collectif Afro-Swiss, Contre-attaque et autonomie, Collectif Kiboko, E-Changer, Grève du climat, Grondement des terres, Parti ouvrier populaire Lausanne, Solidarités Vaud, Uniterre, Debt for Climate Switzerland.

Le samedi 6 avril, la coalition appelle à manifester à 14h30 à la place de la Riponne «en solidarité avec les peuples en lutte contre l'exploitation systématique des ressources naturelles des pays du Sud global, le traitement racialisé et inhumain des populations, ainsi que les répercussions écologiques sur les terres autochtones». Cette manifestation sera suivie d'une conférence intitulée «Résistance décoloniale face à Glencore» avec Juan Pablo Gutiérrez, militant internationaliste du peuple Yukpa en Colombie, à 18h au centre socioculturel Pôle Sud.

Le dimanche 7 avril, une série de conférences et d'ateliers participatifs sont organisés. A 10h30: un atelier sur Nestlé et la privatisation de l'eau est proposé par le collectif Les vagues de la révolte. Parallèlement, Uniterre et le Grondement des terres donneront une conférence sur la colère paysanne et la souveraineté alimentaire. A 13h30: Breakfree présentera le système Glencore. Et une conférence intitulée «Race et impérialisme» réunira Olivier Marboeuf, auteur de *Suites décoloniales, s'enfuir de la plantation*, et le Collectif Sud Global. A 15h30: Debt for Climate Switzerland et Quinto Suyo Suiza-Perú parleront de la solidarité Nord-Sud et du mouvement anti-impérialiste en Suisse. Pendant ce temps, Adrià Budry Carbo, enquêteur à Public Eye, expliquera le paradis des traders que représente la Suisse. Enfin, à 17h30: le «néocolonialisme et le pillage des matières premières en Afrique» sera analysé par Amzat Boukari-Yabara, historien de la Francafrique et du panafricanisme, ainsi que le collectif Afro-Swiss. ■ AA

Lieu des conférences: Centre socioculturel Pôle Sud, av. Jean-Jacques Mercier 3, Lausanne. Repas à prix libre, garderie pour les enfants. Plus d'informations sur: stop-pillage.ch

LES ARCHIVES HORLOGÈRES S'ÉTOFFENT

Bonne nouvelle pour les professionnels de l'horlogerie et les passionnés du secteur: la société éditrice du *Journal suisse d'horlogerie (JSH)*, fondé en 1876, a acquis l'ensemble des archives de la publication menacées de disparition. Selon Joël A. Grandjean, rédacteur en chef et éditeur du *JSH* s'exprimant par voie de communiqué, l'intérêt de la collection obtenue réside dans le fait qu'elle est complète. Il n'existerait, selon cette même source, que trois collections entières en comptant encore celles du Musée international d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds et de la Bibliothèque nationale suisse. Pour promouvoir ce trésor, le *JSH* peut miser sur sa numérisation au Musée d'art et d'histoire à Genève, mais aussi compter sur le renfort d'Europa Star, maison d'édition phare du domaine. «Europa Star et le *JSH* figurent parmi les titres historiques de l'horlogerie totalisant ensemble pas moins de 240 ans de couverture éditoriale. Ils incarnent un patrimoine essentiel pour toute l'horlogerie, dont ils continuent d'écrire l'histoire aujourd'hui, et nous pensons déjà à des projets originaux pour valoriser encore davantage cet héritage commun», déclare son responsable, Serge Maillard.

Concrètement, les archives du *JSH* vont aussi trouver leur place au sein de la Fondation

The Watch Library (la Bibliothèque de la montre), créée par Serge Maillard et Martine Depresle. Cette plateforme internet œuvre à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine horloger auprès d'un large public via la numérisation des archives de tous les acteurs du domaine (musées, marques, institutions, médias, détaillants, fournisseurs, bibliothèques). Elle compte plus de 330 000 documents actuellement accessibles, dont les archives du *JSH*, et continue à étoffer ses données. «Ces trésors historiques sont cruciaux, car l'horlogerie d'aujourd'hui se réfère sans cesse à son histoire; elle y trouve légitimité et créativité», commente encore le responsable du *JSH*. Pour Joël A. Grandjean, pas question en effet «de verrouiller l'accès de cette formidable base physique de données représentant visuellement quelques armoires débordant d'anciens recueils reliés». «Il est évident que notre collection complète du *JSH* lui réservera un accès privilégié», assure Joël A. Grandjean, à l'attention de la Fondation The Watch Library. Même engagement pris auprès de la Fondation Horopedia, à l'origine de la chaîne télévisuelle horlogère Watches TV. «En addition des contenus digitalisés et accessibles en ligne, je rêve de voir aussi à l'écran ces délicieux volumes antiques feuilletés et manipulés avec soin.» ■ SM

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



La phrase se terminait
par
un grain de beauté au coin des lèvres.

MENACE SUR UNE FERME ET SON ÉCOSYSTÈME

Texte Aline Andrey et Léon Jaijlet
Photos Olivier Vogelsang

A Ecublens, à deux pas de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), la ferme de Bassenges fait figure d'arche de Noé. En son sein, moutons, poules, ânes, chevaux, cochons, humains et une vache vivent en harmonie, entre les jardins et les arbres fruitiers. Dans la cour pavée de la maison tricentenaire, un marché bio en libre-service accueille les visiteurs sept jours sur sept.

En 2020, ce jardin d'Eden a été créé par un collectif de six personnes, issues du monde académique et agricole. L'appel à projets avait été lancé en 2019 par l'EPFL et l'Université de Lausanne pour exploiter la ferme et ses quelque 8 hectares alentours, contre un loyer de 1 franc symbolique pendant la durée du premier bail de six ans. Depuis, le collectif propose une agriculture low-tech avec du maraîchage en traction animale, de la production de fromage, un service de paniers de légumes, un espace d'agroforesterie qui a nécessité la plantation de 150 arbres fruitiers (abricots, pommes, poires, pêches, kakis, amandes...), l'accueil de classes d'enfants, de personnes en réinsertion et d'étudiants pour leurs recherches universitaires, ainsi que de nombreux événements culturels (concerts, théâtre, projections).

Or, cette biodiversité écologique et humaine est mise en péril, car l'EPFL réfléchit à récupérer sa ferme modèle pour y installer le centre de mathématiques international Bernoulli. «L'idée est de pouvoir regrouper des scientifiques en résidence», explique Matthias Gäumann, vice-président pour les opérations de l'EPFL, à 24heures. Et ce, pour des périodes de séminaires de plus ou moins longue durée afin de «favoriser la créativité et la recherche».

AUTOSUFFISANCE

En cette matinée printanière, Tom Müller, docteur en sciences de l'environnement devenu paysan, partage avec passion son travail de la terre. Le cycle est vertueux: «Le foin nourrit les animaux. Ces derniers fournissent le fumier nécessaire à la fertilité de nos champs. Nous n'avons donc pas besoin d'engrais importés. Nous travaillons en circuit fermé en toute autonomie avec un seul petit tracteur et, dès lors, avec très peu d'énergie fossile. Grâce aux chevaux, nous ne sommes pas dépendants du pétrole, ni des pièces de véhicule issues du marché mondial.»

Faiblement mécanisée, l'économie de la ferme de Bassenges, par sa petite échelle, fonctionne sans emprunt bancaire. Les membres du collectif, aux profils complémentaires, ont cependant dû investir leurs économies personnelles, «quelques dizaines de milliers de francs». Leur modèle diffère donc des exploitations conventionnelles. «Les agriculteurs sont mal pris actuellement, car leurs machines les entraînent dans une logique d'endettement, ajoute le paysan. Par ailleurs, il est encore difficile de lutter contre les marges de la grande distribution.» Les salaires représentent la majeure partie des frais de la ferme, car le besoin en main-d'œuvre est important. «Nous explorons des alternatives dans



La ferme de Bassenges, à deux pas de l'EPFL, fourmille d'activités en plus du maraîchage et de l'élevage. En sautant du coq à l'âne, citons notamment la production de plantons et de fromage de brebis, l'organisation de visites scolaires, le travail de la terre avec des chevaux, l'accueil de personnes en réinsertion ou encore le soutien à des recherches universitaires...

un contexte particulier. Je ne dis pas que toutes les fermes doivent suivre notre modèle, mais ça peut être un exemple pour l'avenir», ajoute celui qui espère toujours une prolongation du bail qui court jusqu'à fin janvier 2026. «Notre projet s'inscrit dans le long terme. Nous y avons mis beaucoup d'énergie, notamment pour restaurer ce lieu laissé en partie à l'abandon à la suite du décès de l'ancien agriculteur. Six ans, ce n'est clairement pas suffisant. Le contrat signé était tacitement renouvelable. Oralement, hormis quelques modifications possibles des parcelles constructibles ou en cas de gros problèmes, on nous avait assuré que nos activités pourraient se poursuivre.»

Si l'EPFL ne semble pas remettre en question l'exploitation des terrains agricoles autour du campus universitaire, elle souhaite réaffecter la bâtisse. Or, pour le collectif, le bâtiment est essentiel. «Le corps de ferme a des fonctions agricoles. Nous avons besoin de ce lieu pour entreposer les 15 à 20 tonnes de foin récolté chaque année et nos légumes dans la chambre froide qui alimente nos paniers et notre marché, mais aussi pour abriter nos bêtes et le collectif. Vivre sur place est important, car chaque matin et chaque soir, nous devons traire, à la main, nos 25 brebis pour faire notre propre fromage», ajoute l'agriculteur.

AVENIR INCERTAIN

Pour le collectif, de multiples questions, auxquelles l'EPFL n'avait toujours pas répondu en ce mois de mars, se posent: qui reprendra le terrain si la ferme est réquisitionnée? Que deviendront la dizaine d'habitants s'ils doivent changer non seulement de lieu de vie mais aussi de métier, tant les terrains agricoles sont difficiles à obtenir? Où finiront les animaux dont certains vivent une paisible retraite? Quid des liens tissés avec le voisinage? Et pourquoi l'EPFL qui a déjà à disposition le Château juste à côté, ainsi que d'autres bâtiments proches, n'envisage-t-elle pas d'autres espaces?

A noter que la commune d'Ecublens et le Canton de Vaud ont très peu de pouvoir décisionnel, car l'EPFL relève de la compétence fédérale. «Les habitants des environs vivent mal l'extension du campus qui empiète sur la campagne. La ferme est un symbole, car elle constitue le dernier espace non transformé. C'est un lieu vivant, propice à l'accueil, animé par les gens qui passent», décrit Tom Müller, reconnaissant des multiples soutiens reçus. La pétition pour le maintien de la ferme a déjà récolté plus de 6000 signatures. Intitulée «Préservons l'avenir agricole de la ferme de Bassenges», elle sera remise à la direction de l'EPFL en juin. Elle demande l'abandon du projet de réaffectation, ainsi que l'ins-

cription de la fonction agricole de la ferme dans les statuts de l'EPFL. De surcroît, plus de 700 personnes ont participé, le 22 mars, à une fête de soutien. «Face à cette épée de Damoclès, ça fait chaud au cœur», conclut

le jeune paysan, avant d'aller récolter ses légumes... ■

Pour davantage d'informations et signer la pétition de soutien, aller sur: fermedebassenges.ch

UNITERRE DÉNONCE «L'AGRIWASHING»

Uniterre appelle à signer la pétition de soutien à la ferme de Bassenges. Plus largement, l'organisation paysanne dénonce, dans un communiqué, l'*agriwashing*: «Une tendance du secteur privé comme des institutions ou des collectivités à redorer leur blason en utilisant une certaine image de l'agriculture». Pour exemple, elle dénonce les publicités des grands distributeurs. «Ils nous vendent les œufs de poules épanouies soignées aux petits oignons par des familles paysannes heureuses qui vivent dans des fermes idylliques. Tandis que les municipalités et les hautes écoles soutiennent des projets agroécologiques, novateurs, inclusifs et neutres en carbone portés par des jeunes dynamiques et heureux. Malheureusement, ces soutiens se limitent trop souvent à des appels à projets, au retentissement

médiatique certain, mais qui ne sont effectifs que sur des laps de temps beaucoup trop courts.» Face à la disparition chronique des fermes suisses - trois par jour - Uniterre demande un soutien à l'agriculture locale et l'accès à la terre de la part des collectivités, dont l'EPFL, pour la relève paysanne. Et ce, «en effectuant massivement leurs achats pour la restauration publique auprès des producteurs et des productrices de la région, en garantissant des prix rémunérateurs, en subventionnant les ACP (agriculture contractuelle de proximité, soit les paniers), en travaillant à la mise en place de modèles d'assurance sociale alimentaire et en mettant toutes les terres non bétonnées qui leur appartiennent à la disposition de projets agroécologiques, cela à moindres coûts, avec des soutiens effectifs garantis sur plusieurs décennies». ■ AA



Le collectif de six personnes, issues du monde académique et agricole, propose des paniers de légumes et un marché en self-service. Face à la biodiversité de cette microferme, le gros paquebot de l'EPFL...